

# VILLE DE VOUZIERES

## et vous



**N°149**

Juillet  
à septembre  
2023

04

### **Focus**

Enduro de moto :  
2<sup>e</sup> édition à Vouziers

16

### **Dossier**

Le cimetière,  
un lieu en constante  
évolution

32

### **Évasion**

La jeunesse de Vrizey



## SOMMAIRE

# # 149

### 03 ÉDITO

Par Yann Dugard,  
Maire de Vouziers

### C'EST AUJOURD'HUI

- 04 Focus : Enduro : 2<sup>e</sup> édition à Vouziers
- 06 Rétrospective

### ACTION MUNICIPALE

- 08 Les décisions du conseil municipal
- 10 Paroles de groupes
- 12 Le budget général 2023
- 13 Travaux réalisés et en cours
- 14 Série : Au cœur des services techniques
- 15 Le carnet
- 16 **Dossier : le cimetière, un lieu en constante évolution**
- 18 Hébergement léger de loisirs : ce que dit la loi  
Entretien des trottoirs riverains, vous êtes concernés
- 19 Retour sur l'opération "Nettoyons la nature"

### VIVRE A VOUZIERS

- 20 École : le pôle scolaire Dora Lévi fourmille de projets
- 21 Collège Paul Drouot : une mini-entreprise au collège  
École Saint-Louis : une kermesse animé
- 22 Communauté de communes de l'Argonne ardennaise : collecte des déchets alimentaires, Vouziers Ville test  
Début du chantier du nouveau siège intercommunal
- 23 Économie : il vient de s'installer  
Insolite : défilé de tracteurs  
Brèves
- 24 Sport : la saison des médailles
- 26 Culture : cet été à la bibliothèque-ludothèque Marcel Ortéga, Imag'Est : sortez vos souvenirs !  
L'harmonie municipale de Vouziers et ses nombreuses facettes.  
Association culturelle Les Tourelles : à l'aube de ses 30 ans, l'association rayonne  
Association "Pourquoi Pas" : le festival métal, une institution en France !
- 29 Paroles d'associations

### ÉVASION

- 31 Portrait : Les Quêquês préparent la fête au village
- 32 Jeu
- 33 C'est demain
- 35 Infos pratiques



#### Magazine

«Vouziers et vous»

Directeur de la publication :  
Yann Dugard  
Rédactrice en chef :  
Nadège Lampson-Gueilliot

Impression :  
Imprimerie Félix, ZI Blanc Mont,  
08400 Vouziers.

Ont également participé à la rédaction de ce numéro 149 :  
Nadège Lampson-Gueilliot, Hubert Renollet, les équipes enseignantes, Laurent Bacquenois, Gilles Bonnefille, les associations et les services de la Collectivité.

Conception-Réalisation :  
Régine Majcher.  
Crédits photos :  
Nadège Lampson-Gueilliot,  
Hubert Renollet, Martine Baudart,  
Marie-Claude Bergery, Bruno Ortéga, Paulline V., Éric Huet,  
Nathalie Cérometta, Fb Masaryk,  
Simon/PNR Argonne, Dynamic Argonne, Anne-Marie Rennesson,  
Aurélien Musu, Jean-Luc

Lambert, Laurent Bacquenois, les associations et les services de la Collectivité.  
Distribution : dans toutes les boîtes aux lettres des foyers vouzinois par des bénévoles.  
"Vouziers et vous" est à votre disposition à l'hôtel de ville.  
Ce bulletin a été tiré à 2550 exemplaires sur papier 100 % recyclé issu des forêts gérées durablement.



**Yann DUGARD**  
Maire de Vouziers

Tout est question de choix.

Choisir. Est-ce la même chose que décider ? Peut-on être sûr de faire les bons choix ? D'ailleurs, peut-on parler de bons et de mauvais choix ? Comme nous ne sommes jamais objectifs et que nous choisissons en fonction de notre sensibilité, notre expérience, nos préjugés, il convient de nous interroger sur ce qu'est un « bon » choix.

En portant devant les élus communautaires un projet culturel ambitieux, dynamique et innovant pour notre territoire, nous avons fait le choix d'une offre de qualité en cohérence avec l'évolution de notre société et des technologies afin de répondre aux attentes. Vous êtes nombreux à nous accompagner sur le sentier culturel et malgré le rejet de cette assemblée nous avons décidé de ne pas faire demi-tour. Pour atteindre notre destination, peut-être aurions-nous dû tourner à gauche ou à droite mais ce qui est certain c'est qu'en chemin, nous avons découvert que des opportunités s'offraient à nous et que nous devons nous en saisir.

En parcourant le bulletin municipal, vous constaterez une construction budgétaire maîtrisée, essentielle pour mener les grands chantiers, soutenir le dynamisme associatif, améliorer notre cadre de vie et poursuivre notre engagement environnemental par le tri des bio-déchets et les économies d'énergies.

Il y a 7 ans, le 1<sup>er</sup> juin 2016, les communes de Vrizey et Terron-sur-Aisne faisaient le choix de rejoindre la Ville de Vouziers pour créer la commune nouvelle. Ces 7 années n'ont pas eu raison du dynamisme et de l'identité des villages, ni altéré le rayonnement de notre centre-bourg. Bien au contraire.

Puisse le choix de lire ce numéro être pertinent pour vous et qu'à la fin, il vous donne raison.

Yann DUGARD,  
Maire de Vouziers

« Choisir, c'était renoncer pour toujours, pour jamais, à tout le reste, et la quantité nombreuse de ce reste demeurait préférable à n'importe quelle unité »

André Gide

## HIER ET AUJOURD'HUI



**Le "Gratte ciel"  
Construit vers la fin du XIXe s.  
est certainement une des plus  
hautes maisons de Vouziers avec  
ses 18,5 m au faite.**

**Il a été l'Hôtel de la Gare avec  
au rez-de-chaussée un salon de  
coiffure et d'articles de pêche.  
Lors de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale,  
il a servi d'hôpital militaire.**



**En 2023**

**C'EST AUJOURD'HUI**

30 AVRIL 2023

# ENDURO : 2<sup>e</sup> ÉDITION À VOUZIERES

Le parcours de 90 km traversant 20 communes avec trois spéciales chronométrées (Marquigny, Les Petites Armoises et Vouziers) ont fait le bonheur de 460 pilotes. Ce parcours, à réaliser trois fois, représentait pour les plus expérimentés, 8 h de moto tout terrain non stop.



**Résultat du classement général :**

- 1<sup>er</sup> Antoine Magain**
- 2<sup>e</sup> Jonathan Rossé**
- 3<sup>e</sup> Dietger Damiaens**

© Paulline V. Photography



© Paulline V. Photography

**Le samedi, les pilotes sont enregistrés**



**Parcage des motos la veille de la compétition sur la place Carnot**



**Départ de 4 pilotes toutes les minutes dès 8 h le dimanche**

Sous le soleil, l'épreuve s'est déroulée sans incident malgré le terrain difficile. Les pilotes étaient Français, Belges, Suisses, Hollandais. Une certaine d'entre eux ont le niveau international ; certains disputent le championnat du monde !



**Avec les pluies d'avril, les chemins forestiers très humides ont rendu l'épreuve très difficile**



Cette impressionnante manifestation locale a demandé 7 mois de préparation pour l'association organisatrice *Arden'Moto Passion*, basée à Bairon-et-ses environs. Elle a bénéficié d'un beau partenariat avec la Ville de Vouziers, la Communauté de Communes de l'Argonne ardennaise, le Centre commercial Leclerc, Axa Vouziers, la Région Grand Est, le Crédit Agricole et de nombreux commerçants de Vouziers qui a permis la mise en place de l'événement dans de très bonnes conditions.

Une 3<sup>e</sup> édition verra sans doute le jour en 2024 !



**Pas moins de 250 bénévoles mobilisés pour la manifestation**



**Le poste de contrôle de la spéciale chronométrée**



**La spéciale de Vouziers sur la zone d'activités**



**Une toute petite partie des 250 bénévoles !**

# C'EST AUJOURD'HUI

1<sup>er</sup> avril

## Animation de Pâques à Terron

Le 1<sup>er</sup> avril, un nouveau rendez-vous en direction des enfants du village a été programmé afin de préparer quelques décorations de Pâques.

Succès et assiduité pour cette manifestation dans une ambiance vraiment enthousiaste. Il a même été demandé de renouveler ce genre de moment convivial. Merci aux organisatrices et participants.



7 mai

## Brocante de Blaise



Tout avait bien commencé mais la pluie de 10h30 a donné le coup d'arrêt à la brocante. Le repas animé par les Vouzikos a été réussi, suivi par un concours de pétanque où 22 équipes se sont affrontées. Les enfants quant à eux ont profité du château gonflable.



13-14 mai

## Salon du bien être à Vrizy

Pour la 5<sup>e</sup> édition, les visiteurs ont retrouvé le chemin du bien être. En effet, 400 personnes sont venues se renseigner sur les diverses disciplines afin de prendre soin d'elles.



10 avril

## Brocante de Vrizy



Tous les lundis de Pâques a lieu la traditionnelle brocante à Vrizy. La météo a été clémente, dommage que le nombre d'exposants étaient en baisse. Malgré tout, il y a eu de nombreux visiteurs, le château gonflable gratuit n'a pas désempilé. La tombola, elle aussi gratuite, avec 3 lots d'une valeur de 100€ chacun a tenu en haleine le public. Enfin, les 2 cochons de lait cuits à la broche n'ont fait que de rôtir.

## 8 mai à Terron



Un public fidèle s'est déplacé pour la cérémonie du 8 Mai 1945 où Jean-Michel, du groupe Les Grizzlys, a joué la Marseillaise à l'harmonica.



**20 mai**

**Concert donné par l'harmonie municipale**



À l'initiative du Rotary Club de Vouziers, l'harmonie municipale a donné un superbe concert au profit de l'association Le Chêne Vert Vouzinois afin de permettre aux résidents de se rendre une journée au zoo de Pairi-Daiza en Belgique.

**3 juin 2023**

**Jour de l'inauguration de la voie verte Sud-Ardennes**

Quelques animations étaient proposées au public au pont du canal : initiation au vélo électrique avec le FJEPCS La Passerelle, présentation des activités du PNR d'Argonne, balades en canoë et découverte d'associations (patrimoine, chorale).



© Simon - Argonne PNR



**18 juin**

**Fête à Blaise**



25 équipes se sont affrontées à la pétanque tout au long de l'après-midi. En soirée, 120 convives sont venus faire la fête, et se sont régalingés des jambons préparés par Davy Lallement.

**du 18 au 20 mai**

**Foire de Vouziers**

La traditionnelle foire commerciale de Vouziers s'est déroulée cette année sur 3 jours.

Le beau temps étant de la partie, de nombreux badauds se sont déplacés pour profiter des stands, commerces et animations proposées par Dynamic Argonne.



**8 juin**

**Soirée mi-danse et mi-théâtre à la cité scolaire**

Judi 8 juin, soirée distrayante pour le public venu en nombre encourager les élèves de la cité scolaire (collège Paul Drouot et lycée Thomas Masaryk) présentant leur spectacle artistique "Madame Ka", pièce de théâtre de Noëlle Renaude de 1999.

Leurs professeurs M<sup>mes</sup> Gentil-Lechene et Lambert ont su, en seulement quelques mois, révéler les talents de leurs élèves, collégiens et lycéens, lors d'ateliers danse et théâtre.

Une belle réussite.



➤ Une question ?  
une demande ?  
un problème ?

## Vos élus vous reçoivent

lors de permanences ou sur rendez-vous (tél. : 03 24 30 76 33), ils sont à votre écoute !

### EN MAIRIE DE VOUZIERS

**Yann Dugard, Maire**

Sur rendez-vous, toute la semaine.

**Françoise Payen, Adjointe déléguée aux affaires scolaires et sociales**

Permanence le lundi de 10h30 à 11h 30. Sur rendez-vous.

**Dominique Carpentier, Adjoint délégué aux sports, patrimoine et à la gestion des salles municipales**

Sur rendez-vous le lundi matin.

**Nathalie Maroteaux, Adjointe déléguée au cadre de vie, propreté, logement et manifestations**

Permanence le 1<sup>er</sup> vendredi du mois, de 10 h à 12 h. Sur rendez-vous à titre exceptionnel.

**Francis Boly, Adjoint délégué aux travaux**

Permanence le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 16 h à 17 h 30. Sur rendez-vous.

**Nadège Lampson, Adjointe déléguée à l'information, la communication et aux affaires culturelles, lien avec les associations**

Permanence les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois, de 13 h 30 à 16 h 00. Sur rendez-vous le lundi matin.

### EN MAIRIE DE TERRON/AISNE

**Marie-Claude Bergery, Maire déléguée de Terron-sur-Aisne**

Permanence : jeudi de 14 h 30 à 16 h 30.

### EN MAIRIE DE VRIZY

**Hubert Renollet, Maire délégué de Vrizy**

Permanence : jeudi de 17 h à 19 h. Sur rendez-vous. Tél. : 03 24 71 45 81.

### BLAISE

**Martine Baudart, Maire déléguée de Blaise**

Sur rendez-vous toute la semaine, lieu selon la demande.

# LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## RÉUNION DU 28 MARS 2023

### Finances

#### Taux d'imposition : maintien des taux

La loi de finances pour 2023 a pris en compte la conjoncture inflationniste et a revalorisé les bases d'imposition de 7,1% (contre 2,5 à 3% en règle générale). Cette décision entraîne mécaniquement une hausse du produit fiscal.

Considérant les effets induits pour les ménages, le conseil décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition en vigueur :

- taxe d'habitation sur les résidences secondaire : 19,54 %,
- taxe sur le foncier bâti : 39 %,
- taxe sur le foncier non bâti : 25,62 %.

#### Opération de rénovation urbaine de la place Carnot :

L'opération de rénovation urbaine de la place Carnot se déroulera sur 3 ans. L'investissement de 2 549 757 € TTC (travaux, maîtrise d'œuvre, prestations connexes, études techniques, frais de publication et de communication, honoraires divers) nécessite d'adapter les crédits de paiement au fil des exercices.

Unaniment, le conseil a décidé de créer une autorisation de programme et de prévoir les crédits de paiement comme suit :

- 2023 : .....780 000 €
- 2024 : .....1 500 000 €
- 2025 : .....269 757 €.

### Affaires scolaires et extrascolaires

**Création de tarifs "Programme d'Accueil Individualisé" (PAI) à la restauration scolaire :** le conseil municipal a décidé à l'unanimité de créer un tarif spécial dans le cadre du PAI pour les enfants ayant des problèmes médicaux ou allergiques et ne pouvant manger le menu du jour proposé mais disposant de l'encadrement du service périscolaire.

Tarifs PAI 2023		
Enfant domicilié à	Vouziers*	Extérieur
Quotient familial inférieur à 630	1,68 €	2,58 €
Plein tarif	1,93 €	1,93 €

### Tarifs dérogations scolaires

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le tarif de 809,29 € par an et par enfant pour les dérogations scolaires 2023/2024. Ce montant, calculé sur la base des frais de fonctionnement, est facturé aux communes qui ont des enfants scolarisés au pôle scolaire Dora Lévi.

**Participation aux frais de fonctionnement de l'école Saint-Louis 2023/2024 :** unanime, le conseil a décidé de fixer la participation de la commune aux frais de l'école privée Saint-Louis à hauteur de 809,29€ par an et par élève à compter de la rentrée scolaire 2023. Il charge le maire de procéder à une demande de compensation auprès de l'État pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes maternelles privées sous contrat.



**Ce printemps, les jonquilles ont coloré les entrées de ville et quelques endroits dans la cité**

## Finances : budgets et comptes administratifs

Budget général	Compte administratif 2022	Budget primitif 2023
	Résultats clôture au 31/12/2022	équilibré à
Fonctionnement	1 545 722,35 €	5 743 611,02 €
Investissement	- 715 913,71 €	3 453 373,75 €
Total fonct./inv.	829 808,64 €	

Budget général : le compte administratif 2022 a été adopté par le conseil par 19 voix "pour" et 1 voix "contre" et le budget primitif 18 voix "pour" et 7 "contre"

Budget assainissement	Compte administratif 2022	Budget primitif 2023
	Résultats clôture au 31/12/2022	équilibré à
Fonctionnement	128 562,74 €	318 171,71 €
Investissement	14 921,71 €	435 859,19 €
Total fonct./inv.	143 484,45 €	
Budget lotissement Vouziers	Compte administratif 2022	Budget primitif 2023
	Résultats clôture au 31/12/2022	équilibré à
Fonctionnement	- 286 711,70 €	548 608,86 €
Investissement	- 47 663,27 €	309 550,73 €
Total fonct./inv.	- 334 375,27 €	

Budgets annexes "assainissement" et "lotissement" : les comptes administratifs 2022 et les budget primitifs 2023 ont été adoptés à l'unanimité par le conseil.

### Modalités de l'accueil collectif de mineurs (ACM) pour 2023

Le conseil a décidé à la majorité par 19 voix "pour" et 6 "contre" la création d'un centre aéré ouvert du 10 juillet au 4 août avec une capacité d'accueil fixée à 52 enfants de 3 à 13 ans, et a voté les tarifs en conséquence.

### Affaires sportives

**Définition des critères d'attribution de subvention aux associations sportives :** à l'unanimité, le conseil a décidé d'appliquer les nouveaux critères d'attribution proposés par la commission "affaires sportives" afin de répondre au plus juste aux besoins des associations.

Le développement de la formation des pratiques sportives chez les jeunes, le niveau de compétition, l'implication à la formation des encadrants, le soutien des actions sportives à la vie locale avec l'OMS et la ville, et l'implication au sein de l'OMS sont les nouveaux critères qui définiront le montant de la subvention.

Les associations sportives scolaires, quant à elles, recevront une subvention forfaitaire de 500€ maximum.

La subvention attribuée à l'OMS est indépendante à celles des autres associations.

### Affaires générales

**Mise à disposition de matériel :** unanime, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de mise à disposition d'un tracteur équipé d'un broyeur végétaux ainsi que son système d'attelage pour réduire en compost les branchages coupés dans l'enceinte de l'escadron 33/7 de gendarmerie mobile de Vouziers.

**Motion contre la fermeture d'une classe au pôle scolaire Dora Lévi à la rentrée 2023.** La carte scolaire dévoilée en février fait état de la décision des services de l'Éducation nationale du retrait d'une classe au pôle scolaire Dora Lévi pour la rentrée scolaire 2023/2024. Le conseil municipal décide à l'unanimité la motion suivante/ lire page 10.

## RÉUNION DU 2 MAI 2023

### Urbanisme

**Demande de création d'un plan de secteur sur Vouziers (dans le cadre du PLUi) :** le conseil décide à l'unanimité de demander à la 2C2A d'élaborer un plan de secteur pour faire apparaître les différentes zones et les règles qui ne s'appliqueront que sur le territoire de Vouziers.

### Cession d'une parcelle communale au 20 rue de l'Agriculture

La parcelle AB245 de 40 m<sup>2</sup> constitue un délaissé entre l'alignement de la rue de l'Agriculture et la parcelle AB 246. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité la vente de cette parcelle au prix 5 €/le m<sup>2</sup>, les frais restant à la charge de l'acquéreur.

### Culture - Jeunesse - Sport

#### Subventions :

Le conseil, sur proposition du comité de Vrizy, a accordé les subventions suivantes :

À l'unanimité : Les piégeurs (200€), la Rose des Temps (250€), La Raquette Ardennaise (250€), Jeunesse de Vrizy (750€), ADMR (150 €), Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Vouzinois (150€), Vrizy Animation (500€).

Par 25 voix "pour" et 1 "contre", groupements de chasseurs en plaine (250€), de chasseurs au bois (250€).

**Projet de requalification de l'ancien tribunal en espace polyvalent à vocation culturelle et touristique :** le conseil municipal par 19 voix "pour" et 7 voix "contre" affirme les valeurs attachées au projet dans la perspective du développement durable du territoire en matière socioculturelle, touristique et patrimoniale. Il demande à ce que ces valeurs contribuent à la définition de l'intérêt communautaire du projet, et que soient maintenus les engagements administratifs et financiers pris par le conseil communautaire du 7 avril 2022.

## BRÈVES

### Réaménagement du centre-ville

L'opération de rénovation urbaine de la place Carnot suit son processus administratif : le conseil municipal a voté le 28 mars la programmation des crédits de paiements sur trois ans, les dossiers de demande de subventions sont en cours de montage.

Actuellement, la réflexion sur l'organisation spatiale et les choix de matériaux pour la place se terminent. La consultation des entreprises sera lancée dès septembre.

Une réunion publique, avec commerçants et habitants, sera organisée à l'automne dès que les entreprises retenues seront en mesure de nous transmettre des éléments concrets sur l'organisation du chantier.



### GHSA Vouziers Accès aux soins sans rendez-vous

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, le Groupe Hospitalier Sud Ardennes met en place un **centre de soins non programmés** sur le site de Vouziers, rue Henrionnet. Il sera ouvert tous les jours de 8h à 20h.

Tél. : 03 24 30 71 75.

**En cas d'urgence vitale,  
appelez le 15**

Présence de l'antenne SMUR\*  
7j/7 et 24h/24

\*SMUR : Structures Mobiles d'Urgence et de Réanimation

## MOTION CONTRE LA FERMETURE D'UNE CLASSE AU PÔLE SCOLAIRE DORA LEVI À LA RENTRÉE 2023

Adoptée à l'unanimité en conseil municipal du mardi 28 mars 2023  
La carte scolaire dévoilée en début du mois de février 2023 fait état de la décision de la Directrice académique des services de l'Éducation nationale de supprimer une classe au pôle scolaire Dora Lévi pour la rentrée scolaire 2023/2024 :

« Considérant que cette option n'est basée que sur des effectifs prévisionnels des inscrits en petite section et que les années précédentes nous ont systématiquement démontré que ceux-ci étaient sous-évalués à cette période de l'année ;

- Considérant que le pôle scolaire Dora Lévi a déjà vu fermer une classe en septembre 2021 ;

- Considérant que l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré dans un environnement stable, bienveillant et répondant aux besoins fondamentaux de chaque enfant est essentiel à leur construction ;

- Considérant que les difficultés liées à l'apprentissage sont détectées dès le plus jeune âge ;

- Considérant que la période de crise sanitaire liée à la Covid a laissé de lourdes séquelles dans les apprentissages de base pour nombre d'enfants ;

- Considérant que le pôle scolaire Dora Lévi ne peut prétendre aux moyens accordés aux établissements en REP ou REP + et donc au dédoublement des classes en GS, CP et CE1 ou à l'ouverture d'une classe aux TPS malgré un indice de position sociale largement dégradé ;

- Considérant que le pôle scolaire Dora Lévi est l'établissement qui compte le plus d'enfants dans le département des Ardennes impactant de facto le développe-

ment social des enfants les plus vulnérables ;

- Considérant que le retrait du demi-poste de direction va impacter négativement le rôle et les missions du directeur qui ne bénéficie, contrairement au secondaire, d'aucun soutien administratif ;

- Considérant que le Pacte Ardennes signé le 15 mars 2019 entre l'État et les forces vives ardennaises, caractérise une ambition commune : « faire des Ardennes un département d'avenir » avec l'objectif, notamment « d'accentuer les conditions de bien-vivre dans les Ardennes » ;

- Considérant que ce contrat devait être une réponse à ces ambitions et un engagement de l'État pour accompagner de façon structurante le territoire des Ardennes au regard des difficultés que ce département rencontre ;

- Considérant qu'une telle décision irait manifestement à l'encontre de l'intérêt des enfants ;

Nous, membres du conseil municipal de Vouziers réunis en ce 28/03/2023,

• Affirmons la ferme volonté de proposer à nos enfants les conditions les meilleures pour favoriser apprentissages et épanouissement,

• Refusons, par conséquent, de manière unanime, cette fermeture de classe prévue à la rentrée 2023,

• Demandons à Madame la Directrice académique des services de l'Éducation nationale de maintenir les moyens humains nécessaires à une prise en charge pédagogique de qualité en renonçant à la fermeture d'une classe au pôle scolaire Dora Lévi de Vouziers. »

## PAROLES DE GROUPES

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

### Ensemble Poursuivons

Vous n'ignorez pas que le beau projet de réhabilitation du tribunal, porté conjointement par la Ville de Vouziers et l'intercommunalité de l'Argonne Ardennaise, n'a pas reçu la reconnaissance de l'intérêt communautaire.

Tout le travail fourni par les élus et agents, convaincus que ce projet allait apporter un renouveau dans la proposition culturelle, touristique, patrimoniale, sociale et associative, réduit à rien, nous comprenons leur amertume.

Nous remercions chaleureusement les élus qui ont voté "oui" au projet, nous regrettons fortement que ceux qui ont voté "non" ou se soient abstenus (vote non), n'aient pas pris le temps de bien étudier le dossier, de participer aux visites ou de poser les bonnes questions aux élus concernés.

Nous regrettons également que les agents ville, interco, du tourisme et des associations, convaincus de l'importance du projet et qui devaient travailler ensemble dans le tribunal réhabilité n'aient pas été associés aux débats communautaires pour expliquer leur vision du projet.

Que dire des élus municipaux qui ont fait un vote "contre" de principe et qui ont fêté la fin du projet comme s'ils remportaient le César de la bêtise ?

Un beau gâchis oui, pour des personnes se disant très cultivées, qui refusent l'évolution et le développement intellectuel de centaines d'enfants, qui refusent en bloc par principe de vous ouvrir les portes d'un monde nouveau de connaissances.

Vous êtes seuls juges.

Les élus du groupe «Ensemble Poursuivons»  
(Majorité municipale)

### Élan Vouzinois

C'est dans un relatif anonymat que la Première ministre a annoncé le 1<sup>er</sup> juin dernier la création d'un « service public de la petite enfance » en vue de répondre aux problématiques posées par la quantité et la qualité des modalités de garde des enfants et permettre aux professionnels d'être mieux considérés dans leurs fonctions si essentielles.

L'État a désigné les communes comme cheffes de file de la mise en œuvre de ces orientations, celles-ci portant déjà la compétence pour bon nombre.

Cette création d'un service public nouveau doit être la première pierre d'une politique de prévention ambitieuse de notre ville : profitons des intentions et des moyens mis à disposition (plus de 5,5 Md d'€) pour nous lancer dans le difficile mais nécessaire travail de coordination des acteurs du monde de la petite

enfance, qu'ils soient libéraux, associatifs, publics ou privés.

Notre commune et notre territoire regorgent de professionnels investis qui, chacun dans leur domaine de compétence, apportent des réponses partielles aux enfants et aux familles : créons dès aujourd'hui ce lien entre eux pour offrir des prises en charge globales et adaptées.

La création d'un guichet unique de la petite enfance pourrait être une formalisation de ce devoir impérieux qu'est celui de prendre soin de nos enfants.

Et pour les plus avares nous rappellerons cette thèse d'Heckman et Masterov, Prix Nobel d'Économie en 2007 : 1 euro investi dans la petite enfance ce sont 10 euros d'économisés en prévention sociale.

Les élus du groupe «Élan Vouzinois»  
(Élus de l'opposition)

# LE BUDGET GÉNÉRAL 2023

Les résultats budgétaires de l'année 2022 traduisent une augmentation des dépenses de fonctionnement principalement alimentées par les charges courantes. Elles permettent l'entretien tout au long de l'année des bâtiments communaux, de la voirie, de l'éclairage public ainsi que les postes de dépenses énergétiques (gaz et électricité), de carburant particulièrement impactés par la crise économique et l'inflation rencontrées depuis 2022.

Cependant, grâce à la baisse du niveau d'emprunt, l'épargne nette de la commune, c'est-à-dire sa capacité à investir une fois les dépenses de fonctionnement payées, s'est améliorée par rapport à l'année précédente.

Il demeure néanmoins que le budget 2023 de la commune a été bâti dans un esprit de vigilance au

regard du contexte inflationniste qui devrait se poursuivre sur la majeure partie de l'année.

L'objectif est de maîtriser les dépenses de charges courantes pour conserver notre capacité à lancer de nouveaux investissements, indispensables au dynamisme de notre ville.

**Pas de hausse d'impôts**  
 Les élus ont décidé de ne pas recourir à une augmentation du taux d'imposition des ménages pour construire ce budget 2023.

Ainsi, le projet de réaménagement de la place Carnot sera finalisé au cours de l'année pour un démarrage prévu début 2024. Les crédits sont maintenus pour poursuivre l'amélioration continue de la voirie et des équipements sportifs notamment. La mise en service de la voie verte est

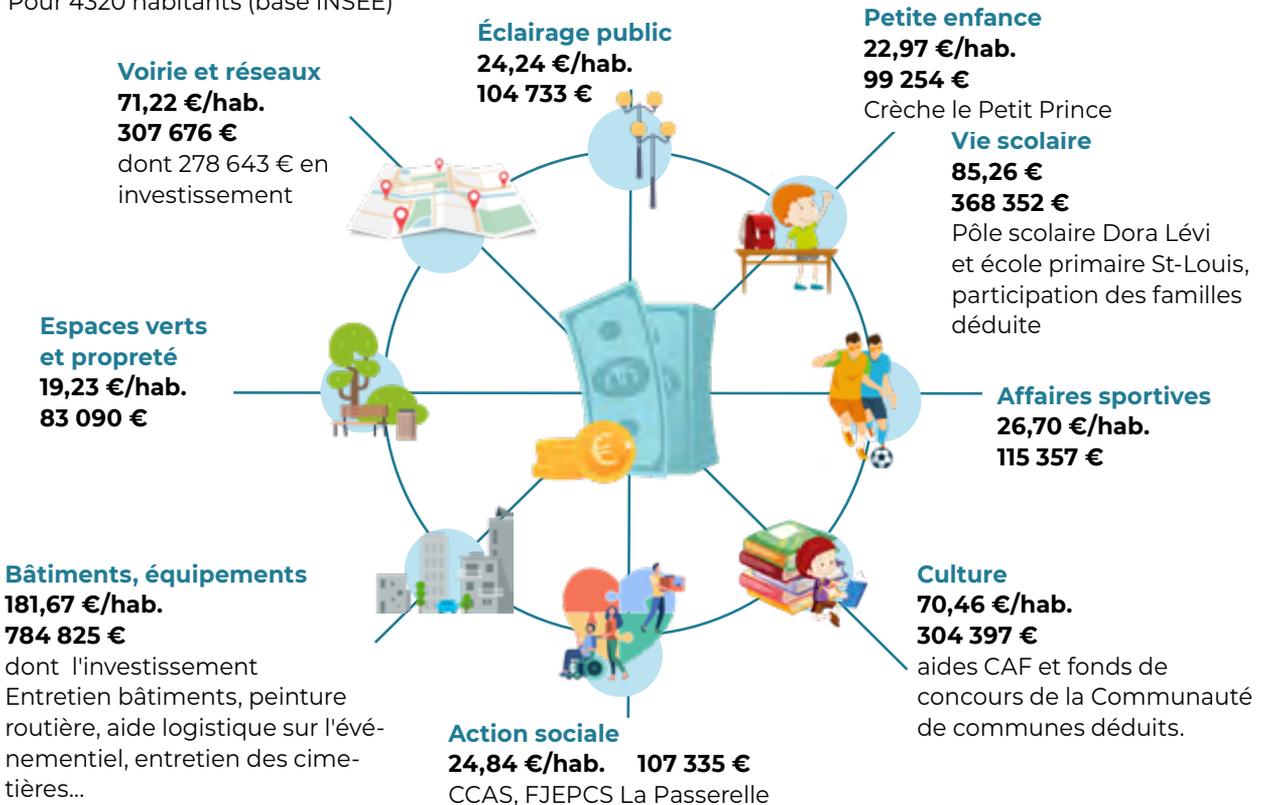
### Principaux investissements de l'année 2023

- finalisation du projet de réaménagement de la place Carnot
- programme d'intervention sur la voirie ;
- lancement du réaménagement des ateliers techniques ;
- poursuite de l'amélioration des équipements sportifs ;
- travaux sur les bâtiments communaux ;
- modernisation de l'éclairage public ;
- études sur l'aménagement du secteur du pont de l'Aisne / voie verte.

également le moment de penser le réaménagement du secteur du pont de l'Aisne. Des études vont être lancées pour valoriser cet espace.

## COÛT PAR AN ET PAR HABITANT DES PRINCIPALES POLITIQUES PUBLIQUES

Pour 4320 habitants (base INSEE)



## TRAVAUX RÉALISÉS ET EN COURS

### SÉCURISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Ville a entrepris des actions de sécurisation de l'ensemble de ses équipements sportifs en 2021. Les contrôles et tests de résistance obligatoires ont permis de prioriser l'ordre des interventions.

À l'heure actuelle, l'intégralité des

buts de foot du terrain stabilisé, les 2 paniers de basket et le filet pare-balls au plateau scolaire près du stade, les protections murales et buts de handball au gymnase Caquot, et, enfin, les buts sur le terrain multisports de Vrizey ont été changés.

Ces travaux sont subventionnés par l'État à 80 % grâce à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR 2022).

La phase de sécurisation continue au second semestre sur différents sites.

À suivre.



### CENTRE CULTUREL LES TOURELLES



© Anne-Marie Rennesson

Impressionnante ! La grande grue, stationnée rue Henrionnet, pour le changement de la climatisation du bâtiment (financement Ville de Vouziers et fonds de concours investissement de la communauté de communes de l'Argonne ardennaise).

### ENTRETIEN DE BÂTIMENTS COMMUNAUX



Parmi les divers travaux de bâtiment réalisés pendant l'hiver dernier, le plus important a été le rafraîchissement de la salle des fêtes. Les services techniques ont repeint la grande salle et les loges, mais

aussi, changé plusieurs dalles de faux plafond et des éclairages. Des chaises ont également été remplacées, plusieurs fuites réparées en toiture, et le problème d'humidité du mur de la façade causé par une fuite d'eau potable résolu.

## UNE PRIORITÉ, LA PRÉSERVATION DE L'EAU POTABLE

Le Syndicat d'eau et d'assainissement du Sud Est des Ardennes continue ses actions de prévention contre le risque de manque d'eau.

**Les puits d'eau potable** alimentant la ville de Vouziers ont été nettoyés par une entreprise spécialisée ce qui a permis d'augmenter le débit d'eau produite.

Également, des **campagnes de recherches et de réparations de fuites** sont entreprises régulièrement sur l'ensemble du territoire de Vouziers.



Malgré ces actions, encore cette année, les niveaux de nappe risquent d'être très bas : il n'y a pas encore d'arrêt de restriction publié (à l'heure où cet article est rédigé), mais nous vous rappelons

qu'il est important de faire attention à notre consommation en eau potable.

**Les services de la Ville agissent** également de leur côté par la mise en place de plantes vivaces qui consomment moins d'eau, et l'installation récente de cuves de **recupération d'eau de pluie** au niveau du bâtiment de Condé.

Espérons que la sécheresse ne sera pas trop marquée et que l'eau potable pourra être distribuée sans problème cet été.

# AU CŒUR DES SERVICES TECHNIQUES

## ÉPISODE 1 : L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT ET LE SECRÉTARIAT

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les services techniques, ce sont 32 personnes qui travaillent à la fois pour la ville de Vouziers et pour la communauté de communes de l'Argonne ardennaise. 10 agents assurent essentiellement les missions liées au service des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire. Les 22 autres ainsi que 3 saisonniers pendant les 6 mois estivaux travaillent sur des missions très diversifiées pour le compte des deux collectivités.

#### L'étendue des interventions des services techniques

Les missions d'entretien et de maintenance du patrimoine et des espaces publics concernent :

- 32 bâtiments gérés par la ville et 17 bâtiments gérés par la communauté de communes. Les principaux sont le pôle scolaire Dora Levi, le centre culturel Les Tourelles, l'hôtel de ville, le FJEPSC La Passerelle, les 5 salles des fêtes.
- 6 équipements sportifs communaux (2 gymnases, 3 stades, 1 court couvert de tennis appelé "La Bulle") ;
- 6 cimetières ;
- 6 églises ;

- 37 logements communaux et 17 intercommunaux
  - l'ensemble des voiries communales ;
  - l'ensemble des espaces publics : parcs et espaces verts ;
  - les équipements d'éclairage public ;
  - sans oublier le Parc Argonne Découverte, les zones d'activités communautaires (Vouziers et Buzancy), l'aire d'accueil des gens du voyage, les déchèteries.
- Les services techniques gèrent également les projets de travaux neufs et de travaux d'amélioration de l'existant.

### FOCUS SUR L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT ET LE SECRÉTARIAT

Ce premier volet consacré aux services techniques fait un focus sur l'équipe d'encadrement et le secrétariat. Ils sont le lien essentiel entre les élus, le public et les équipes de terrain.

Dans les prochains numéros de *Vouziers et Vous*, dans cette rubrique consacrée aux services de la commune, vous pourrez lire des articles sur les différentes équipes de terrain.

#### Qui assure l'encadrement et le secrétariat des services techniques ? Petit tour de table

Sophie est la directrice de l'ensemble du service. Elle travaille avec les chefs de service qui sont David, Laurent, Justine et Mathieu, mais aussi avec Richard et Clémence en charge de la partie plus administrative et le lien avec le public.

David, Laurent et Justine encadrent, tous les trois, les équipes techniques.

Aux ateliers, 45 rue de Condé, David dirige plus spécifiquement les équipes en charge des



**Richard, Mathieu, Clémence, Laurent, David, Justine et Sophie**

espaces verts et du fleurissement tandis que Laurent gère celles qui interviennent dans le bâtiment. Toutefois, ces responsables sont complémentaires et savent se remplacer.

Justine, basée dans les locaux de Landèves, manage les équipes en charge du service des déchets ménagers et de la propreté des voiries de la ville de Vouziers. Son assistante, Mathilde, la remplace

en son absence.

David, Laurent et Justine travaillent en étroite collaboration sous la responsabilité de Sophie.

Pour mener à bien les projets de travaux neufs ou d'amélioration, Mathieu et Sophie se démènent pour qu'ils soient réalisés dans les meilleures conditions possibles dans les délais tout en respectant l'enveloppe financière.

Par exemple, en 2022, Mathieu suivait le chantier concernant l'extension du FJEPCS La Passerelle pour la communauté de communes pendant que Sophie suivait les travaux de voirie de la ville et de la maison de santé Avétant. Ils gèrent également des chantiers de moindre ampleur allant de la mise aux normes d'installations électriques à la pose d'équipements sportifs.

L'exercice au quotidien nécessite la prise en compte d'un nombre incroyable d'éléments extérieurs : les travaux doivent générer le moins de gêne possible sur l'activité autour des équipements.

## Vos interlocuteurs

Clémence et Richard sont les agents basés au niveau du service urbanisme de la mairie ; ils sont à même de vous recevoir.

Clémence assure le secrétariat des services techniques et la gestion administrative du patrimoine de la ville et de la communauté de communes.

Richard est l'interlocuteur des usagers pour répondre aux demandes d'occupation du domaine public (ex. échafaudage, travaux...). Il gère la vente de concessions dans les cimetières (voir notre article sur les cimetières p. 16), ainsi que la location de matériel. Il a également en charge le suivi des travaux des exploitants de réseaux, des logements, les travaux dans les chemins et des travaux liés au cadre de vie (ex : les aires de jeux).

## Quel est le quotidien d'un encadrant des services techniques ?

Bien difficile à résumer en quelques phrases tellement les tâches quotidiennes sont diversifiées. Les encadrants gèrent des interventions ou projets qu'il leur est nécessaire d'anticiper ou de prévoir en parallèle avec les urgences quotidiennes : il faut savoir s'adapter, réagir, trouver ra-

pidement des solutions pour faire face aux nombreux imprévus qui vont de la panne de chauffage à l'accident de voiture contre un candélabre en passant par les incivilités, les tempêtes, les pluies d'orage. Chaque situation a sa solution, et les services techniques sont souvent au front, à devoir régler toutes les situations.

## Quels sont les enjeux ?

Les enjeux sont nombreux. Nous pouvons citer :

- la nécessité de gérer les bâtiments de manière durable en prenant en compte la sécurité des biens et des personnes. La réglementation sur la sécurité des équipements est très stricte. Elle demande des contrôles périodiques et le passage de la commission de sécurité en présence des pompiers ;
- la nécessité de faire des économies d'énergie sur les bâtiments par une meilleure gestion du chauffage, des projets d'isolation des bâtiments, une gestion différente de l'éclairage public ;
- la modification de la gestion des espaces publics et notamment des espaces verts et massifs fleuris en prenant en compte la pénurie d'eau, l'interdiction complète de l'utilisation de produits phytosanitaires. Cela passe par une gestion différente de ce qui était pratiqué il y a encore quelques années : les fleurs annuelles sont petit à petit remplacées par des plantes vivaces, le nettoyage des trottoirs et cimetières se fait de manière mécanique avec beaucoup plus "d'huile de coude", les espaces publics sont amenés à être plus végétalisés.

Les encadrants des services techniques ne sont pas près de s'enluyer tant les enjeux, les projets et les besoins d'intervention sont nombreux.

## LE CARNET

### Mars 2023

Décès : Lydia Batteux, 59 ans, Andrée Warlet Vve Bouvier, 78 ans, Pascal Migneaux, 68 ans.

### Avril 2023

Décès : Marcel Carpentier, 89 ans ; Stanislaw Szlemp Vve Delautre, 86 ans ; Monique Gérardin Vve Weirig, 92 ans ; André Bernard, 89 ans ; Patricia Drouet ép. Timleris, 70 ans ; Lucien Constantin, 76 ans ; Christian Lacourt, 75 ans ; Lucienne Demarchi, 96 ans ; Chantal Leroux, 61 ans.



### Mai 2023

Naissances : Kailyana Griveau, Zoé Tacheny, Raphaël Tacheny.  
Décès : Nelly Lecat Vve Routa, 92 ans ; Thérèse Macquin Vve Rousseau, 83 ans ; Claude Toussaint, 79 ans ; Madeleine Girsch Vve Schroder, 87 ans ; Josiane Déruette Vve Voluer, 84 ans ; Henri Maurice, 89 ans, Éliane Lhoste Vve Potier, 94 ans ; Cécile Halbin Vve Larcher, 95 ans ; Mauricette Meurice Vve Hecquet, 91 ans.

### Juin 2023

Décès : Jean-Luc Rousseau, 62 ans ; Jean Charpentier, 86 ans, David Dautin, 51 ans ; Andrée Maguet Vve De Proft, 97 ans.

Seuls figurent les avis dont les familles ont accepté une publication dans la presse.

Date arrêtée au 13 juin 2023.

# LE CIMETIÈRE, UN LIEU EN CONSTANTE ÉVOLUTION

*Témoign du passé, le cimetière n'est pas seulement le lieu où reposent les défunts. Il est également un espace de souvenir pour les vivants. En constante évolution, en réponse à la demande, le cimetière accueille columbarium, jardin du souvenir, cavurnes...*

*Voici un tour d'horizon des questions que vous pouvez vous poser.*

### Six cimetières à gérer

La Ville de Vouziers a en charge l'entretien des cimetières de Vouziers-ville, Chestres, Blaise, Condé, Vrizey et Terron-sur-Aisne.

### Qui peut être inhumé dans les cimetières de la commune ?

- Toute personne décédée sur le territoire de la commune quel que soit son domicile ;
- Toute personne domiciliée dans la commune nouvelle ;
- Toute personne ayant droit à l'inhumation dans une sépulture familiale quel que soit son domicile ou son lieu de décès.

### La concession funéraire

La concession funéraire est un emplacement dans un cimetière destiné à accueillir les cercueils ou les urnes. Il est possible d'en acquérir une pour 30 ou 50 ans, avec la possibilité de renouveler le contrat à terme (tarifs tableau ci-contre). Sur la commune, la concession perpétuelle n'est plus autorisée depuis 1996.

### Un lieu à respecter

Quelques règles de bonnes conduites au sein du cimetière

- **se comporter avec décence** (ne pas porter de tenue extravagante, ne pas marcher sur les tombes, ne pas circuler à vélo ni en véhicule à moteur, tenir obligatoirement son animal en laisse...);
- **silence avant tout** (pas de musique, ne pas chanter...);
- **éviter les boissons et la nourriture.** Un cimetière n'est pas un lieu de pique-nique.;
- **par égard pour nos défunts, les vols ou changements de pots de fleurs ou plaques ne sont pas tolérables.**



### À qui s'adresser pour une question sur le cimetière de votre village

Pour les démarches administratives (réservation de concession, inhumation, recherche de sépulture), le service cimetière de la mairie vous guide pour les cime-

tières de Vouziers, Chestres, Blaise et Condé.

Pour Vrizey et Terron-sur-Aisne, l'interlocuteur est le maire délégué qui a conservé la gestion du cimetière.

Type de concession	Terrain Caveau de 3 places ou cavurne		Alvéole capacité : 2 urnes	
	30 ans	50 ans	30 ans	50 ans
Cimetières de Vouziers, Chestres, Blaise et Condé	150 €	300 €	400 €	600 €
Cimetière de Vrizey	-	65 €	400 €	600 €
Cimetière de Terron-sur-Aisne	90 €	-	-	-



### Curiosité

Uniques par la forme du monument, étonnantes par leurs épitaphes, le cimetière dispose de quelques curieuses et surprenantes tombes comme celle des époux Chervin, union symbolisée par les deux mains serrées..

## Le cimetière est un lieu de mémoire qu'il faut entretenir : qui fait quoi ?

### Le rôle des familles

Toute sépulture passe par la rédaction préalable d'un titre de concession signé entre la commune et le concessionnaire.

Ce contrat donne aux concessionnaires et leurs héritiers un certain nombre de droits et d'usage mais aussi des obligations liées à l'entretien de leurs tombes.

Cet entretien se doit d'être régulier, de même qu'il faut veiller à la solidité des monuments et de leur jointement.

Ne pas nettoyer une tombe, c'est prendre le risque que la commune la déclare en état d'abandon et la reprenne.

### Le rôle de la commune

La ville se charge de tout ce qui ne concerne pas les sépultures.

C'est-à-dire l'entretien des allées, des espaces verts et plantations, les murs d'enceinte...

### La procédure administrative pour les reprise de concessions dites «abandonnées» dure 3 ans

Un premier constat d'abandon est réalisé par la police municipale accompagnée d'un élu, une période de 3 ans s'écoule afin que des ayant droits puissent se manifester.

À l'issue de cette période, un 2<sup>e</sup> constat d'abandon est réalisé. un procès-verbal ainsi qu'un arrêté de reprise est rédigé constatant l'état d'abandon définitif.

Deux procédures de reprise de concessions ont été réalisées en 2017 et 2019. Cela permet éga-

lement à la Ville de disposer d'emplacements pour d'autres concessionnaires. À ce jour, 130 concessions ont été reprises.

### Cas de concessions abandonnées avec militaires « morts pour la France »

Afin que ces militaires ne tombent pas dans l'oubli, le reste des corps sera prochainement regroupé dans une concession du *Souvenir Français*, située à proximité du carré militaire français (13 concessions sont concernées).

### Le cimetière de Vouziers, à l'étroit.

En 2024, une étude d'agrandissement de cimetière sera engagée à l'endroit actuel des jardins communaux de Syrienne.

## Les autres lieux de recueillement

### Les columbariums

Depuis sa création en 1999, le columbarium de Vouziers n'a cessé de se remplir. Etant complet, la Ville vient d'ajouter 24 alvéoles, ou cases, soit un total de 96.

Les cimetières de Blaise, Chestres, Condé disposent chacun d'un columbarium de 5 cases et celui de Vrizey de 10 cases.

Pour les personnes ayant dé-

*Il est possible de déposer plusieurs urnes dans le caveau d'une concession familiale s'il reste de la place.*

cidé l'incinération comme mode d'inhumation, plusieurs possibilités s'offrent à elles. L'urne cinéraire peut être :

- déposée dans le caveau d'une concession familiale déjà acquise.
- scellée directement sur le monument de la concession (2 urnes maximum) ;
- placée dans une alvéole du columbarium (2 urnes maximum) ;



- déposée dans une concession exclusivement réservée aux urnes cinéraires (cavurnes).

En 2024, un espace à proximité du columbarium de Vouziers sera exclusivement destiné aux cavurnes. 20 emplacements pourront accueillir des monuments de 1 m/1 m.

### Le jardin du souvenir

Pour les personnes désirant une dispersion des cendres, celle-ci peut s'effectuer dans le jardin du souvenir se situant au centre du columbarium. À ce jour, 23 personnes ont fait ce choix.

### La conservation des urnes à domicile sous conditions

Depuis la loi "Sueur" datant de 2008, il est interdit de conserver une urne à domicile. Il est toutefois toléré de la conserver le temps d'organiser la dispersion ou l'inhumation. Il est également interdit de partager les cendres du défunt.

Pour plus d'informations, consulter le site [service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1558](http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1558).

Le règlement du columbarium de Vouziers interdit, à ce jour, la pose de porte-fleurs, de médallions photo ou d'objets divers. Les fleurs naturelles peuvent être déposées le jour de la cérémonie funèbre pour une durée n'excédant pas 48 heures.

# HÉBERGEMENT LÉGER DE LOISIRS : CE QUE DIT LA LOI

*Avant tout investissement, renseignez-vous sur les règles applicables sur votre commune.*

Chalets, mobil-homes, ou encore tiny-house... ont le vent en poupe en cette période d'inflation où les coûts de la construction et de l'énergie limitent les possibilités de construction.

Qu'ils soient à vocation de résidence principale, secondaire ou d'hébergement touristique, ces logements font l'objet d'une réglementation spécifique qu'il convient de connaître avant de démarrer son projet.

### **Mobil-home : résidence mobile de loisirs**

L'installation de mobil-home est seulement autorisée sur les terrains suivants :

- les parcs résidentiels de loisirs ;
- les villages vacances de loisirs ;
- les campings.



Ce qui interdit d'office leur implantation sur des terrains privés. Toutefois, si cela constitue l'habitat permanent de leurs utilisateurs, le mobil-home devient une résidence démontable et peut être autorisé à condition de respecter les règles d'urbanisme applicables sur la commune :

- implanter la résidence principale sur un terrain constructible ;

- respecter les règles du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune ;
- implanter le mobil-home sur un terrain viabilisé ou effectuer tous les raccordements nécessaires ;
- obtenir une autorisation d'urbanisme avant de commencer les travaux (permis d'aménager, déclaration préalable ou permis de construire).

Le résident est alors redevable de plusieurs taxes : la taxe d'habitation, la taxe foncière mais aussi la taxe d'aménagement.

Ces mêmes conditions sont applicables pour installer un chalet ou une tiny-house considérés comme des constructions sans fondation.

Pour tout projet le service urbanisme est à votre disposition pour vous apporter les renseignements nécessaires.

## ENTRETIEN DES TROTTOIRS, RIVERAINS, VOUS ÊTES CONCERNÉS

*Chacun est tenu de balayer le trottoir et d'arracher les herbes sauvages dans toute sa largeur et sur toute sa longueur au-devant de son immeuble bâti ou non bâti.*

La propreté des trottoirs incombe aux propriétaires, syndics gestionnaires de copropriétés, locataires, riverains de la voie publique, ainsi que les occupants à titre commercial de l'espace public : étalages divers, terrasses, concessions de toute nature, chantiers... Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison.



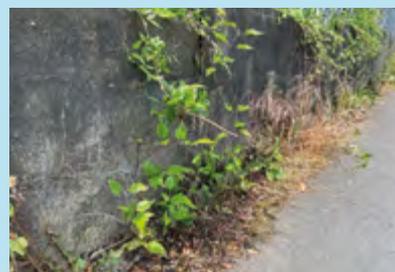
### **Comment fabriquer un désherbant naturel à base de vinaigre ?**

#### **Ingrédients**

- 3 litres de vinaigre blanc
- 100 grammes de sel
- du liquide vaisselle
- 1 flacon pulvérisateur vide

#### **Comment faire :**

1. Mettez le sel dans le vaporisateur vide.
2. Remplissez le reste du flacon avec le vinaigre blanc.
3. Ajoutez une giclée de liquide vaisselle.



#### **Utilisation :**

Cette solution fonctionne mieux si vous l'utilisez pendant une journée chaude.

Vaporisez sur les mauvaises herbes dans la matinée, le produit sera plus actif en se réchauffant au soleil. Ce désherbant maison fonctionne très bien le long des murs de soutènement où les mauvaises herbes aiment prendre racine, mais aussi dans les fissures, entre les briques et sur les allées.

## CADRE DE VIE

### RETOUR SUR L'OPÉRATION "NETTOYONS LA NATURE"

« Nettoyons la Nature » de dimanche 16 avril à Vouziers. Même si la chaleur n'était pas au rendez-vous, le bilan de cette première journée est positif.

Pour une première expérience commune, Ville de Vouziers et Argonne Ardennaise, les organisateurs dressent un bilan satisfaisant. La météo plutôt fraîche n'a pas découragé les 35 participants prêts à relever le défi.

À partir de deux départs, Vouziers et Vrizey, les bénévoles ont nettoyé la nature en ramassant de nombreux débris. Que de surprises ! Ces déchets ont été triés dans la foulée.

Après le ramassage et le pique-nique, des animations étaient proposées l'après-midi dans le parc Bellevue. Démonstration d'agri-recyclage et jeu sur les bio-déchets (valorisation des restes alimentaires, parcours jusqu'à la méthanisation), présen-



tation de Valodéa sur le tri sélectif, et un stand de l'Argonne Ardennaise sur la façon de composter. En bonus, une benne à ordures ménagères était sur les lieux pour expliquer son fonctionnement. Les animatrices de l'office de tourisme Destination Sud Ardennes ont présenté les sentiers de randonnées, la voie verte et un tuto pour créer son stick anti-moustique. Elles en ont profité pour



© Aurélien Musu, Argonne Ardennaise



expliquer la réduction de ses déchets lors de voyage. Belle journée, très intéressante, à reconduire l'année prochaine.



### "Mes déchets ce n'est pas où je veux, quand je veux"



Gros coup de colère de la part de personnes sensibilisées par la qualité de notre environnement. Elles ont découvert, quelques jours après l'opération "Nettoyons la nature", des poubelles laissées en vrac en bord de chemin. Toute personne surprise ou retrouvée à déposer ses déchets dans l'espace public ou privé est passible d'une amende.



# LE PÔLE SCOLAIRE DORA LÉVI FOURMILLE DE PROJETS

### 1800 km parcourus pour une bonne cause



Pour la deuxième année consécutive, les élèves du pôle scolaire Dora Lévi ont participé à la campagne « Mets tes baskets et bats la maladie » de l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA) parrainée par Zinedine Zidane. Ces maladies génétiques rares détruisent la gaine des nerfs du système nerveux, affectent les fonctions vitales et sont extrêmement invalidantes.

Pour soutenir les enfants malades, les 375 élèves du pôle scolaire, de la Petite Section au CM2 ont prêté symboliquement leurs jambes lors d'une course solidaire organisée le vendredi 26 mai 2023 autour de l'école. Ils ont pu compter sur la présence de nombreux parents, de membres du personnel

du pôle scolaire et d'une classe de sixième pour courir à leur côté et pour les encourager.

Ils ont parcouru en tout, près de 1800 km. Pour récompenser cette belle performance, la coopérative scolaire a versé 180 € auxquels s'ajoute plus de 2800 € de dons récoltés auprès de l'entourage des élèves. C'est donc 3000 € qui seront reversés à l'association ELA. Ces fonds serviront à financer une partie des recherches ainsi qu'à accompagner les familles concernées par la maladie.

On ne peut que saluer ce bel élan de générosité !

Laurence Daumont  
pour l'équipe enseignante  
du pôle

### Projet artistique : "Des gâteaux, un peu, beaucoup ou pas du tout"

Tous les élèves du pôle scolaire ont réalisé de magnifiques tableaux sur le thème des gâteaux avec l'artiste Cynthia D., projet artistique financé par la coopérative scolaire, la Ville de Vouziers et la Communauté de Communes.

Les enfants ont travaillé les techniques artistiques et ensuite réalisé une œuvre. 16 tableaux ont été créés, puis présentés pendant le mois de juin dans le hall du pôle scolaire Dora Lévi.

Les célèbres couleurs vives de l'artiste et l'imagination des enfants ont donné un résultat « appétissant » !



### Les extérieurs

Depuis l'ouverture du pôle scolaire les extérieurs ont bien changé.

Des espaces en herbe permettent aux enfants de s'amuser mais aussi à l'équipe pédagogique d'y travailler avec eux.

Par exemple, dans la cour, un jardin potager est géré par la classe de CE1 de M. Thibault :

Les élèves de maternelle de M<sup>me</sup> Pringot ont fait pousser de jolies fleurs au printemps qui ont ensuite laissé place à un tapis de coquelicots.

Tout en haut du jardin ont été installés différents habitats pour les insectes.

Enfin, les services de la Ville ont planté, sur un côté du pôle, des haies de différentes essences d'arbustes.

Les enfants vont observer l'évolution de ces espaces dans les mois et années à venir. Tout ceci permet aux enfants de mieux connaître la nature, de découvrir les insectes



et végétaux et même de travailler les sciences ou les mathématiques tout en s'amusant !



## COLLÈGE PAUL DROUOT

### UNE MINI-ENTREPRISE AU COLLÈGE

Le conseil départemental des Ardennes (CD 08) a renouvelé le matériel informatique du collège en début d'année. Le confinement avait démontré que certaines familles n'étaient pas équipées d'ordinateur.

**La mini-entreprise V.I.P (Vouziers.Informatique.Partage)** est née pour répondre à ce besoin. L'équipe, composée de 9 élèves

de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> encadrés par 3 enseignants, est présidée par Julia Maillard, élève de 4<sup>e</sup> 4 : « Notre objectif est de conditionner l'ancien matériel du collège, le revendre à prix modéré (entre 30 et 90€) et permettre aux familles de s'équiper informatiquement. Nous travaillons aussi avec le FJEPSC La Passerelle qui propose des ateliers informatiques aux deman-

deurs d'emploi. Le CD 08 nous a légué l'ancien matériel du collège, ce qui évite le gaspillage et nous permet de proposer des tarifs avantageux. »

Soutenus par le Crédit Agricole de Vouziers, les mini-entrepreneurs sont allés au festival des Mini-Entreprises® à Troyes le 12 mai dernier. « Cette journée intense et riche en émotions nous a marqués. Nous avons obtenu la médaille de bronze du Label Jeunesse Solidaire et Engagée et la médaille d'argent du Label Lutte contre le Changement Climatique. »

Le jeudi 8 juin ont eu lieu les ventes au collège Paul Drouot ; une formation destinée aux acheteurs a été programmée le 13 juin au FJEPSC.

« Nous remercions grandement nos partenaires : le CD 08, le Crédit Agricole de Vouziers et le FJEPSC. »

Contact : collège Paul Drouot.



Les mini-entrepreneurs au festival des Mini-Entreprises® à Troyes

### Restaurant scolaire du pôle Dora Lévi

6 juin, c'était barbecue et frites au menu pour la plus grande joie des enfants.

Les E<sup>s</sup> Gilbin sont venus avec leur matériel pour servir le repas en plein air. Succès garanti. Opération à renouveler.



## ÉCOLE SAINT-LOUIS

### UNE KERMESSE ANIMÉE

La kermesse s'est de nouveau animée le dimanche 25 juin 2023.

Les élèves des six classes de notre école ont dévoilé leurs talents de chanteurs et de danseurs sur des rythmes de musique bien connus de tous, qui n'ont pas manqué de surprendre.

Ce rendez-vous de fin d'année scolaire permet de rassembler toutes les personnes, amis ou non de Saint-Louis, ayant parfois foulées les lieux en tant qu'élèves, en tant que parents d'élèves, profes-

seurs, employés, bénévoles : nous parlons ici de communauté éducative.

À l'aide de la participation active de tous ses membres, elle permet de faire de cette rencontre interculturelle et intergénérationnelle une véritable fête d'école où chacun vient librement.

N'hésitant pas à le dire : nous tenons à remercier chacun d'entre eux qui de près ou de loin contribuent au succès de ce rendez-vous de fin d'année, et des aides bienveillantes, utiles cette année encore. Ainsi nous prenons le temps comme il est vient, et le Bon Dieu s'il le veut. Tel est le secret de la simplicité.

Anne Dupont,  
cheffe d'établissement  
Saint-Louis



# COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES, VOUZIERS VILLE TEST

Tous les ménages devront trier leurs déchets alimentaires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. La Communauté de Communes, en charge de la gestion des déchets, va distribuer dès septembre des bio-seaux aux Vouzinois volontaires pour la collecte de ces déchets dans le cadre d'une phase test.

Afin de réduire la place des déchets organiques dans la poubelle des ordures ménagères et pour répondre à l'obligation de tri, la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise va proposer aux habitants volontaires de Vouziers et des villages alentours un bio-seau afin de leur permettre de collecter leurs déchets alimentaires et de les vider dans des containers dédiés.

Ce test de 3 mois permettra d'établir le fonctionnement ultérieur de ce service en terme de fréquence et de ramassage sur tout le territoire de l'Argonne ardennaise. Cela vient compléter l'offre de tri, déjà développée, qu'est le compostage.

Pour en savoir plus, dès la fin juillet, surveillez votre boîte à lettres, vous aurez toutes les informations nécessaires dans le prochain Mag'

de l'Argonne Ardennaise (disponible également sur le site de l'Argonne Ardennaise).

### Qu'entend-on par déchets alimentaires ?

Les déchets alimentaires sont les déchets organiques résultant des repas ou de leurs préparations.

Trois catégories de déchets alimentaires :

- restes de repas : viandes, poissons, fromages, desserts, sauces...
- préparation de repas : coquilles d'œufs, épluchures de fruits et légumes, marc de café...
- autres : aliments périmés...

### Que faire des autres bio-déchets ?

Les autres bio-déchets comme les déchets végétaux (feuilles, les branches, les coques de noix et les écorces) peuvent être compostés ou déposés en déchèterie.

### L'OBLIGATION DU TRI DES BIO-DÉCHETS À LA SOURCE

Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage alimentaire, tous les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Ces moyens de tri à la source devront être proposés par les collectivités territoriales.

### Des composteurs à prix réduit sont en vente à la communauté de communes

De 31 € le composteur en bois de 400 litres à 39 € celui de 600 litres, toutes les personnes habitant le territoire peuvent en commander. Le bon de commande est disponible sur le Mag' n° 53 (page 13) ou à l'accueil de la communauté de communes. Tél. : 03 24 30 23 94.

## DÉBUT DU CHANTIER DU NOUVEAU SIÈGE INTERCOMMUNAL

Les travaux de construction du nouveau bâtiment du siège de la communauté de communes ont débuté le 26 juin. Le 24 mai, une réunion d'informations avec les riverains a permis de présenter le projet et ses contraintes.

### Les travaux du chantier s'étaleront sur 15 mois :

- juillet 2023 : démolition des éléments non nécessaires au futur bâtiment (mur de clôture, petits bâtiments sur le terrain à l'arrière...);
- septembre 2023 : construction du gros œuvre ;
- début 2024 : aménagements intérieurs ;

- septembre 2024 : fin prévisionnelle du chantier.

Ce bâtiment de 300 m<sup>2</sup> disposera d'un espace d'accueil mutualisé avec la mairie sur l'emplacement de la rue de Glasgow.

### Conséquences du chantier sur la vie des Vouzinois

- stationnement interdit place de la Paix, derrière la mairie ;
- circulation en sens unique de la rue Bara jusqu'au parking Tassin.
- point d'apport

volontaire (conteneurs de tri) transféré sur le parking Tassin.

La rue de Rennes reste ouverte aux piétons et cyclistes. L'entrée de la mairie reste accessible de ce côté le temps des travaux.



Future entrée mutualisée de la mairie et du siège

## ÉCONOMIE

NDLR : ne peuvent paraître dans ce magazine que les établissements qui sont en règle avec les déclarations obligatoires d'urbanisme.

### IL VIENT DE S'INSTALLER

#### €uro pare-brise+

Ouvert depuis le 27 avril 2023, le centre Euros pare-brise+ s'est installé au 3 rue de la Mutualité à Vouziers. Heures d'ouvertures : lundi 14h-18h, mardi - mercredi - jeudi - vendredi : 9h-12h / 14h 18h samedi : 9h-12h. Tél : 03 24 30 75 83.



## INSOLITE

### DÉFILÉ DE TRACTEURS ENTRE VAUX-LES-MOURON ET VONCQ

#### Nostalgie

Le 27 mai, un samedi matin chaud et ensoleillé comme d'habitude à **Terron-sur-Aisne...** comme d'habitude, pas tout à fait ! Sur la place, Marie- Claude, Marina, Benoît et quelques habitants du village s'affairent ; il se prépare quelque chose.



En effet, un courrier de Gabin Deforges, président de l'association "La seconde vie du matériel" est arrivé en mairie pour annoncer un défilé de tracteurs de toutes générations.

L'attente commence et tout à coup, au loin, un bruit inhabituel, rythmé et sourd retentit, annonçant la venue des engins. Le pre-

mier arrive lentement. C'est une machine d'un autre temps aux couleurs passées, fumant et pétaradant au rythme des pistons. Elle est suivie par une vingtaine d'autres.

Seuls les plus anciens du village se souviennent de la plupart des marques. Une fois stationnés, chaque passant peut s'approcher et (re)découvrir ces tracteurs qui rendaient bien des services. « J'ai travaillé dans les champs avec celui-là quand j'étais jeune » dit M. Odienne. Plus loin, un autre engin, en marche, au ralenti, fait de petits bonds. Peut-être ne fallait-il pas l'arrêter ? Un autre nécessite un préchauffage au chalumeau pour redémarrer.

Après avoir garé leur machine, un moment convivial, mélangeant curieux et passionnés, permet d'échanger des anecdotes et de découvrir que certains chauffeurs et tracteurs sont venus de loin, comme de l'Aisne par exemple.

Arrive le moment du départ. La caravane agricole doit poursuivre le circuit des 50 km. Un par un, les moteurs vrombissent et fument de nouveau, permettant de presque compter les allers-retours des pistons. Comme arrivés, c'est en une longue file indienne qu'ils rejoignent le prochain village.

### Cet été, devenez donneur de sang



Aujourd'hui, aucun traitement ni aucun médicament de synthèse ne peut remplacer le sang humain. Il est donc vital de donner son sang.

Avec les vacances scolaires, l'EFS prévoit une baisse de 20% des dons. Alors que les besoins des malades restent constants ! Veillons qu'aucune poche de sang ne manque aux établissements de santé pour soigner les patients. Rendez-vous à la salle Bellevue les 10 juillet, 7 août et 4 septembre...

### Le Handball Club Vouziers labellisé

La fédération française de Handball a créé 9 labels, session 2023-2025, pour valoriser le hand auprès de tous. Grâce à la qualité de son travail, le club de Vouziers a obtenu début juin "Intégrité-citoyenneté", "club formateur", "féminisation" et "babyhand" (cours aux enfants âgés de 3 à 5 ans). Ces titres contribuent, au développement de la structure sur le territoire et à son rayonnement local. Félicitations aux dirigeants du club pour le travail.

### Recycler les bouchons de liège

Lors de vos réceptions, ayez le réflexe de ne pas jeter vos bouchons en liège. Déposez-les dans le containers mis à votre disposition à l'accueil de la mairie de Vouziers. Ainsi récupéré, le liège est recyclé par une structure employant 110 personnes en situation de handicap (Les Ateliers de la Vallée à Mardeuil). C'est un geste simple, utile et c'est bon pour la planète !

### Natation

#### Champion de France Junior

**Merlin Fischer** qui représente le Club nautique vouzinois, la ville de Vouziers et le territoire de l'Argonne Ardennaise, a reçu au dernier **championnat de France** à Chartres organisé du 5 au 10 avril, le titre de champion de France junior en 200 et 100 m dos et 3<sup>e</sup> en 50 m dos. Il se qualifie pour les championnats d'Europe Junior en Serbie début juillet prochain.

### Natation artistique

**Clémentine Daumont** a gagné le titre de **vice-championne du Grand-Est** dans la catégorie juniors solo, - 18 ans, en natation artistique. **Victoire Danvoye**, en - 12 ans, cat. Avenir, a remporté la **médaille de bronze**.

Les deux nageuses du Club nautique vouzinois se sont qualifiées pour le challenge National 2 des 17 et 18 juin à Chenôve (21).



© L'Ardennais

### Judo

Christophe Hosteau, Vouzinois, (2<sup>e</sup> à partir de la gauche), est champion d'Europe Vétérans dans la catégorie des - 90 kg, aux épreuves qui se sont déroulées à Podcetrtek en Slovénie du 8 au 10 juin. Il a remporté facilement ses combats contre des adversaires de Géorgie, Autriche et Pologne.



© Fb Judo club de Junnilville

## LA SAISON DES MÉDAILLES

Félicitations à tous les sportifs

### Rugby

#### Régionale 2 - de 19 ans Ardennes Rugby



C'est historique, les jeunes ardennais de l'équipe juniors Ardennes Rugby sont devenus, le 6 mai, **champions de Régionale 2 Grand Est** de rugby en s'imposant face au Racing 68, équipe rassemblant pas moins que les clubs des villes de Mulhouse, Thann, Ensisheim et Ottmarsheim.

Dès sa 2<sup>e</sup> saison de mise en place, le rassemblement des joueurs des clubs de Charleville-Mézières, Givet, Rethel et Vouziers, créé pour les équipes minimes, cadets, juniors et seniors, remporte déjà un titre important.

Deuxième à l'issue de la phase régulière de leur championnat, le groupe juniors a accédé aux phases finales de Régionales 2 où il lui aura fallu batailler âprement pour soulever le bouclier régional. Parmi les 22 champions ardennais

se trouvaient trois jeunes licenciés du Rugby Club Vouziers : **Thibault Coignart, Victor Courvoisier et Adrien Dupuis-Pierret**.

Si Adrien découvrait le Rugby cette saison, Thibault et Victor sont quant à eux des pensionnaires historiques de l'école de rugby de Vouziers.

Arrivés en 2011 lors de la création de l'école de rugby du club, ils y auront construit l'intégralité de leurs parcours rugbystiques jusqu'à ce titre qui, nous leur souhaitons, en appellera d'autres.

Les encadrants et dirigeants du Rugby Club Vouziers sont très fiers du parcours de leurs jeunes pousses et invitent tous les jeunes Vouzinois, de 3 à 79 ans, à venir découvrir notre club et son école de rugby.

Frédéric Courvoisier-Clément

### Tir à l'Arc



Deux frères licenciés au club "les Archers de Taine" de Vouziers ont participé le 28 mai au **championnat national UFOLEP** à Azay-sur-Cher et se sont distingués :

- Quentin Hardy, catégorie 13/14 ans, a monté sur la 1<sup>ère</sup> marche du podium,
- Adrien Hardy, catégorie 15/16 ans, se classe à la 9<sup>e</sup> place,



## Tennis de table

"Cette année, et pour la première fois de son histoire, le Club de Tennis de Table de Vouziers aura eu l'honneur de faire briller les couleurs de la ville au niveau national. En effet, **Geoffrey Bourgain**, après avoir franchi avec succès les étapes départementales et régionales, s'est qualifié pour les **finale nationales** de sa catégorie qui se sont déroulées les 24 et 25 juin à Barjonville (Eure et Loire).

L'exploit n'est pas anodin puisque pour les catégories masculines, seuls 4 Ardenais ont été du voyage. Félicitations à Geoffrey."

Frédéric Victor

## Twirling bâton

Tess, Mégane, Pauline, Lilou et Sabrina ont participé au championnat départemental et au championnat de ligues de twirling bâton.

**Mégane et Pauline, Sabrina et Lilou**, les deux duos ont participé aux quarts de finale de Voray-sur-l'Ognon en Haute-Saône.

Lilou et Sabrina sont arrivées 3<sup>e</sup>, médaillées de bronze et se sont qualifiées pour les demi-finales de championnat de France de twirling bâton à Plaisir (78).



## École de cyclisme

La manifestation du Vélo Club Vouzinois, sur le site du plateau scolaire de Vouziers, s'est déroulée le 13 mai 2023, réunissant pour cette épreuve 38 coureurs de U7 à U15 catégories jeunes.

Elle a débuté par les épreuves jeux, puis sprints de 60m, 200m sous un ciel menaçant,

et pour finir avec les courses sur le circuit rues des Poilus, des Cuirassiers, de l'Agriculture et du stade sous une pluie d'orage. Le rassemblement s'est terminé sur le plateau scolaire par la remise de prix et suivi du verre de l'amitié.



Le départ des jeux

## Danse

Pas moins de 130 élèves se sont produits les 3 et 4 juin 2023. La nouvelle recrue de l'association Top Jazz, Chloé, a pétillé par son dynamisme et ses chorégraphies. On a retrouvé également Amandine avec un superbe tableau qui a réuni tous ses élèves de cours de danse classique, Sophie G. avec ses tout-petits, et Sophie

B. qui a rejoint l'équipe en tant qu'animatrice bénévole depuis mars 2023. Celle-ci a proposé également de belles chorégraphies. Des professeurs très investis. Carole et Béatrice continuent le groupe fermé de Brahim.

Inscriptions :

[topjazz@orange.fr](mailto:topjazz@orange.fr)



### CET ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE

#### Partir en livre : la bibliothèque prend l'air

Cet été, la bibliothèque participe à la manifestation nationale « partir en livre » portée par le ministère de la Culture et le Centre national du livre. Tous les jeudis à partir du 22 juin, l'équipe de la bibliothèque-ludothèque de Vouziers vous donne rendez-vous dans les parcs de la ville, à la piscine et dans d'autres lieux pour des animations gratuites à destination



de tous. Plus d'informations sur la page Facebook de la bibliothèque <https://www.facebook.com/BibliothequedeVouziers>

#### La fabrique du livre jeunesse à Vouziers

Cette année encore, la bibliothèque-ludothèque de Vouziers a été sélectionnée pour accueillir une illustratrice jeunesse dans le cadre de l'opération « la fabrique du livre jeunesse ». Ce dispositif, proposé dans le cadre de l'été culturel, invite 30 auteurs illustrateurs jeunesse du Grand Est à partager, avec les jeunes, leur expérience de création à travers des ateliers ludiques et créatifs. Il est financé par la DRAC\* et la Région du Grand Est. Son organisation a été, à nouveau, confiée à l'association Interbibly.

Les 19 et 20 juillet, les enfants du centre aéré de la commune auront la chance de rencontrer Laura Kientzler, diplômée de

l'École supérieure d'Art d'Épinal, et de l'École des Arts décoratifs de Strasbourg. Elle a notamment illustré des ouvrages pour la jeunesse pour des maisons d'édition coréennes et françaises et a exposé son travail dans plusieurs pays d'Europe. Les ateliers seront suivis d'une rencontre-dédicace ouverte à tous.

<https://cargocollective.com/laura-kientzler>

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles



**La bibliothèque ferme les jeudis à partir du 6 juillet.**

**L'équipe vous donne rendez-vous dans les parcs de la ville pour des animations.**



IMAGE EST

Les Archives départementales et la bibliothèque-ludothèque Marcel Ortéga s'associent pour proposer au mois d'octobre 2023 à toutes les personnes propriétaires de films amateurs (réalisés entre les années 1930 et les années 1980 sous tous types de supports) de les numériser **gratuitement**.

Ces films peuvent évoquer des souvenirs familiaux (anniversaires, mariages, communions, etc.) mais aussi des événements de la vie des communes (processions, bals, fêtes patronales, cérémonies, etc.).

#### Comment procéder ?

L'association Image'Est fournira le matériel de numérisation portable. Le service des Archives départementales proposera aux personnes intéressées de lui confier leurs films soit en don, soit en

### SORTEZ VOS SOUVENIRS !

dépôt pour une conservation optimale et une sauvegarde du péril de destruction ou d'oubli.

Les particuliers pourront également choisir d'en conserver la propriété ou d'en faire le don à la Ville de Vouziers ou aux villages de la commune nouvelle.



AdobeStock\_185138702

**Numérisez vos anciens films, photos... avec l'aide Image'Est les 11 et 12 octobre**

Dans tous les cas, ces personnes donneront leur accord pour que ces images puissent être diffusées sur le site internet d'Image'Est (<https://www.image-est.fr/>) qui collecte tous ces films à l'échelle régionale. Une fois le travail de montage réalisé, les personnes recevront le résultat de la numérisation de leur film en version numérique.

Cet événement aura lieu **les 11 et 12 octobre**, toute la journée, au sein de la bibliothèque Marcel Ortega. Les propriétaires de films doivent, au cours de l'été, prendre rendez-vous auprès de Karen Noël, responsable de la bibliothèque-ludothèque Marcel Ortega.

HARMONIE MUNICIPALE

# L'HARMONIE MUNICIPALE DE VOUZIERS ET SES NOMBREUSES FACETTES

Suivant l'endroit où il la croise, chaque Vouzinois se fait une image de l'harmonie municipale de Vouziers sans la connaître pleinement.

Effectivement, l'harmonie est présente aux manifestations patriotiques pour interpréter les hymnes, sonneries et pas redoublés.

Effectivement, elle sait égayer vos rues par exemple à la foire lorsqu'elle se présente en mode défilé. Effectivement, elle donne des concerts de qualité, concerts qui étonnent à chaque fois les nouveaux venus avouant ne pas s'imaginer que l'orchestre fort de ses 55 musiciens puisse présenter de telles prestations.

Effectivement, vous pouvez croiser lors d'animations festives "les Vouzikos" qui appartiennent aus-

si à l'harmonie. Plus rare mais tout aussi brillant, vous pouvez entendre un ensemble de huit saxophonistes qui vous laisseront pantois.

Mais l'Harmonie, c'est aussi une école de musique riche de 66 élèves, ils ont de 3 à 73 ans et travaillent chaque mercredi pour rejoindre au plus vite "Le petit Orchestre de l'Harmonie" et sa dizaine de musiciens en herbe qui va les initier au travail d'ensemble. Venez nous rencontrer un mercredi au 6 rue Henrionnet, n'ayez pas peur si vous venez de loin, vous allez sans aucun doute rencontrer un musicien de votre village avec qui un covoiturage sera possible.

Le 8 mai, M. le Maire de Vouziers a choisi de mettre en avant l'harmonie. Il a souligné sa présence sans faille et sa capacité à donner du relief aux nombreuses mani-



festations (une bonne douzaine dans l'année) auxquelles elle participe. L'occasion nous était donnée de notifier les 170 ans de l'harmonie mais aussi de signaler que l'Orchestre a donné de son temps et de son énergie pour Octobre Rose, pour aider les Ukrainiens domiciliés à Vouziers mais aussi dernièrement pour aider l'association du Chêne vert Vouzinois.

Laurent Bacquenois  
Président de l'harmonie



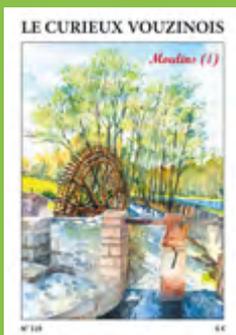
De nombreuses heures de préparation !



L'orchestre prêt à vous offrir un concert

## PARUTION DU N° 119 DU « CURIEUX VOUZINOIS »

Le *Curieux Vouzinois* n° 119 est maintenant disponible ; il est entièrement consacré aux moulins de l'arrondissement, avec un focus sur le moulin de la Tor tue (Voncq) par Michel Coïstia. Nous y rendons aussi hommage à Guy Colinet, décédé au dé-



but de l'année, qui a illustré pendant vingt-neuf ans les couvertures de notre revue. Les sommaires des deux prochains numéros de l'abonnement 2023 sont déjà constitués et nous vous rappelons que l'abonnement vous permet de

recevoir les trois numéros annuels dès leur parution et de bénéficier d'une réduction. Alors n'hésitez pas à vous procurer le bulletin d'abonnement 2023 sur la page Facebook de la revue ou en le demandant par mail : [curieux.vouzinois@gmail.com](mailto:curieux.vouzinois@gmail.com)

Florent Simonet  
Rédacteur en chef

## ASSOCIATION CULTURELLE LES TOURELLES

### À L'AUBE DE SES 30 ANS, L'ASSOCIATION RAYONNE ENTRE RIRES, CHANSONS ET CINÉMA !

Avant la saison 2023-2024 qui célébrera le trentenaire de l'incontournable association de toutes les formes de culture, retour sur les activités marquantes de l'année écoulée. Déjà, soulignons la bonne santé du cinéma. En témoignent les séances scolaires, avec plus de 3 200 élèves rien que sur l'année 2023. De même, les « lundis ciné » animés par ses bénévoles rassemblent mensuellement plus de 90 fidèles. La présence régulière des résidents des EHPAD prouve que le cinéma œuvre en direction d'un large public. Sur le territoire, dans la grande salle Annie Girardot ou à la salle des fêtes, les spectacles vivants ont également attiré des spectateurs variés : les très jeunes, avec le Printemps de la petite enfance, les amateurs de chansons avec Gauvain Sers qui a fédéré plus de 450 specta-

teurs ou encore les aficionados du jazz avec Ben Toury, dont la performance a été plébiscitée. L'association a toujours pour ambition de sensibiliser à la culture en proposant des animations auprès des établissements scolaires et pour tous les âges. À l'approche

de son anniversaire, l'association historique a encore des atouts, de nombreux partenaires et de belles idées à partager pour les prochaines décennies.

L'équipe de l'association culturelle Les Tourelles



**En plus des séances de cinéma, l'association a proposé plus de 60 animations / spectacles pour tous les âges.**

## ASSOCIATION "POURQUOI PAS"

### LE FESTIVAL MÉTAL DE VOUZIERS : UNE INSTITUTION EN FRANCE !

Dans le monde du hard-rock la renommée est telle que chacun connaît le festival, soit d'y être allé ou d'en avoir entendu parler.

De même tout le gratin des groupes connus y a joué et beaucoup des nouveaux groupes veulent y jouer.

Vouziers est une place forte dans le paysage rock hexagonal mais aussi pour les pays limitrophes. Que de chemin parcouru depuis 1985, quand treize jeunes Vouzinois décident de créer une association pour organiser des concerts !

Mars 1986, premier festival, et cette année 2023 "Pourquoi Pas" présentera la 33<sup>e</sup> édition le 28 octobre avec un programme qui



sera dévoilé prochainement.

Un public fidèle, qui se renouvelle selon les groupes choisis, se dé-

place en masse, et ce, de toute la France, mais aussi de l'étranger.

Une belle retombée économique pour le Vouzinois tant au niveau de l'hébergement que celui du commerce local (cafés, restauration...) dans une atmosphère très bon enfant. Seule la musique est agressive !

Le festival reste une réussite locale avec le soutien de la Ville, de l'association culturelle les Tourelles et d'acteurs locaux.

L'association veut faire perdurer le festival à Vouziers et pensent à quelques célébrations futures, les 35... les 40 ans... Venez découvrir une ambiance musicale très rock.

Gilles Bonnefille

## PAROLES D'ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION DE PÊCHE "LA MATINALE"

L'association de pêche "La Matinale" de Vouziers s'est donné rendez-vous le samedi 15 avril 2023 au canal de Condé afin de participer à l'opération "Rivière Propre".

Sur une distance d'environ 7 km, des déchets ont été ramassés le long du canal et de la rivière Aisne.

Un grand merci aux personnes qui sont venues à cet événement.

Avec la participation de la Fédération départementale des Ardennes,



La Matinale de Vouziers a introduit dans son milieu naturel 50 000 brochetons au stade vésicule résorbée.

Prochains rendez-vous

: concours de pêche à l'américaine le 8 juillet et individuel le 9 septembre. Bonne réussite à tous les pêcheurs.

### LES DEUX MASQUES

Beaucoup d'activités chez Les Deux Masques de VOUZIERS !

La troupe Adultes a fait le choix de présenter une pièce légère où le rire et la bonne humeur dominent ! La troupe a souhaité interpréter la pièce. *Silence, on tourne !* où le grain de folie règne en maître. Déjà 14 représentations et 4 autres programmées en octobre et novembre.

**Son atelier jeunes.** Avec ses 14 collégiens et lycéens, le spectacle a été présenté aux Tourelles, le jeudi 15 juin 2023. Présentation de la pièce « Ado sait tout, Ado c'est tout ! » devant une salle enthousiaste ! Reprise le lundi 11 septembre à 17h30 !

Les clowns Les Hilarios présentent Les Clowns vous content certaines fables...!a déjà été donné à 14 reprises. Un prochain spectacle est en cours de préparation !

Toujours autant de passion pour faire vivre et connaître le théâtre au plus grand nombre !

### CADRES DE RÉSERVE ET HONORAIRES DU VOUZINOIS

En présence de Jean-Pol Richelet, maire de Grivy-Loisy et du chef d'escadron Jean-Michel Pommier, commandant la compagnie de Gendarmerie de Vouziers, les Cadres de Réserve et Honoraires du Vouzinois se sont réunis pour leur assemblée générale.

Au cours de la séance, les rapports moral et financier ont été approuvés

à l'unanimité. L'exposé par le major Jean-Noël Coche sur les moyens militaires mis en place par la France en Europe de l'Est, dans le cadre de la posture dissuasive adoptée par l'OTAN suite à la guerre déclenchée par la Russie contre l'Ukraine a été un moment très apprécié par les réservistes du Vouzinois.

Suite à la réélection du

tiers sortant, le bureau est le suivant : Gérard Bertin (Président), Jean-Marc Eloi, Dominique Lambert (vice-présidents), Francis Fédricq (trésorier), Renaud Lamontagne (secrétaire), Jean-Marc Lampson (vérificateur aux comptes), Yvon Bevc, René Francart, Daniel Servais, Daniel Zeimet, Gilles Zeimet (membres).

### ASSOCIATION JEV

#### Accueillir un élève étranger

L'Association JEV recherche des familles bénévoles, avec ou sans enfants, pour accueillir, à partir :

- de fin août un élève étranger italien, espagnol ou allemand

pour 5 ou 10 mois

- de fin octobre un jeune australien pour 3 mois

Chaque jeune est demi-pensionnaire, paie sa cantine, son bus, dispose d'une carte bancaire pour ses dépenses personnelles et reste sous la responsabilité de l'association.

Il est assuré en maladie et responsabilité civile.

Mme Joëlle Billard procède à l'inscription scolaire, assure le suivi et est à la disposition des familles et des jeunes.

Pour en savoir davantage, contacter M<sup>me</sup> Billard au 03.24.30.51.84 ou par mail : joelle.billard-caron@wanadoo.fr

### SYNDICAT CGT

La CGT est à votre disposition pour tout renseignement concernant vos droits ou en cas de litige. Permanences au local, 6 place Carnot, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 10 h à 11 h 15 ou sur rendez-vous.

Tél. : 03 24 71 71 96.



## PAROLES D'ASSOCIATIONS

### LA ROSE DES TEMPS

L'association *La rose des temps* de Vrizy s'est réunie le lundi 27 mars au foyer pour son assemblée générale présentée par la présidente Monique Renaudin, suivie

des comptes présentés par la trésorière. Après quelques questions et le programme pour l'année à venir l'assemblée générale s'est clôturée par le verre de l'amitié.



### SOCIÉTÉ DE CHASSE EN PLAINE

Comme toutes les autres années, la société de chasse en plaine de Vrizy organise un comptage du petit gibier, en plus des 2 comptages de nuit. Toutes les personnes du

village peuvent se joindre à ce comptage et après plusieurs kilomètres la matinée se termine avec un casse-croûte chez Ida à la cabane de chasse.



### ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE VOUZINOIS

#### L'ASPV bat voie et chemin

L'association de sauvegarde du patrimoine vouzinois a conçu et financé quatre panneaux d'accueil et de présentation du patrimoine de Vouziers, à l'extrémité vou-

zinoise de la voie verte. Ils inviteront les promeneurs à mieux connaître le canal, le moulin Saint-Paul, le pont et l'église Saint-Maurille. Les supports de ces panneaux et leurs implantations ont été assurés par la Ville

de Vouziers. L'association animera, par des commentaires, le parcours entre l'écluse et l'église. Le 17 septembre, l'ASPV vous promènera sur le chemin entre Roche et la gare de Voncq, pour y retrouver Vitalie Cuif

la mère Rimb', et Arthur Rimbaud, 150 ans après qu'il ait écrit à Roche son chef d'œuvre « Une saison en enfer ». La poésie et l'histoire en cheminant dans une verte campagne, des moments à noter et à réserver.

### COMITÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS DE L'ARGONNE-ARDENNAISE

La section des Jeunes Sapeurs-pompiers de Vouziers (JSP) compte dans ses rangs vingt-six garçons et filles âgés de douze à dix-sept ans.

Parmi ces jeunes scolarisés au collège certains ont choisi l'option jeune sapeur-pompier et d'autres sont issus de la classe défense.

Pendant quatre ans, ils reçoivent un enseignement propre aux sapeurs-pompiers les samedis matin à la caserne. Dans le programme défini par la fédération nationale des sapeurs-pompiers, les JSP doivent également être formés dans le domaine

civique et au devoir de mémoire en prenant part aux cérémonies patriotiques officielles. C'est à cet effet qu'une formation a été mise en place avec le concours de Gérard Bertin, président du comité du souvenir français qui a animé un cours de deux heures. L'évolution du

drapeau national de 1789 à nos jours, les valeurs et les symboles de la république, les pouvoirs de l'état français, le protocole et la transmission du devoir de mémoire aux cours des cérémonies patriotiques, ont été abordés. Les JSP constituent un véritable vivier pour sus-

citer des vocations à devenir sapeur-pompier volontaire, sapeur-pompier professionnel ou militaire. Ils le sont aussi dans la transmission auprès de tous leurs camarades scolarisés afin que perdure la mémoire des « morts pour la France » au cours des différents conflits.



## PORTRAIT

## LES QUÊQUÊS PRÉPARENT LA FÊTE AU VILLAGE

Conversation avec Hubert Renollet et Fiona Depuiset.



### Historique de l'organisation de la fête du village

Il y a plus de 75 ans qu'elle existe et, à l'époque, le groupe était principalement constitué de jeunes hommes qui organisaient la fête. Elle se déroulait le dimanche suivant la Saint-Maurice, saint patron du village. En 1965, la jeunesse de l'époque a décidé de changer de date pour le premier week-end du mois d'août, en pleines grandes vacances. C'est le 14 février 1978 qu'a été créée officiellement l'association de la jeunesse de Vrizy dont le but est de regrouper les jeunes et promouvoir ensemble des animations au village.

### Qui aujourd'hui compose le bureau de la jeunesse de 2023 ?

Président : Jérémy Bigoin  
 Vice-Président : Jordan Chardonnet  
 Secrétaire : Fiona Depuiset.  
 Vice-Secrétaire : Solène Dezétant.  
 Trésorier : Johan Habert.  
 Vice-Trésorier : Elvin Coignart  
 Une quinzaine de membres de 16 à 40 ans sont adhérents actifs.

### Comment préparez-vous la fête patronale, le point d'orgue de l'association ?

Rapidement après la dernière édition, les membres se retrouvent pour une réunion-bilan et bâtir la prochaine. Bien en amont de la manifestation, il est important

de se préoccuper nombreuses réservations, des déclarations, des réunions avec les officiels, de la sécurité, du présentiel des nombreux bénévoles, des divers achats.... La pression monte toujours à quelques jours de la fête. Le programme est d'année en année presque le même mais doit être précis et huilé.

Les festivités se déroulent désormais sur 3 jours :

- le vendredi soir avec la soirée mousse originale et ludique qui baigne les participants dans un amas d'écume.

- le samedi en fin de journée par une célébration si possible en plein air et, dès le soir, le traditionnel bal « jusqu'au bout de la nuit »

- le dimanche après-midi, les membres de la jeunesse et un seul de leur invité, passent de maison en maison pour les aubades. Ce rituel amène joyeusement au bal apéritif continu jusqu'au feu d'artifice offert par Vrizy-Animation.

Les grands jeunes vivent au rythme de *Disco 2000*, les plus petits profitent des manèges, confiserie, tir et trampoline, et les plus âgés veillent et aident à coordonner ce beau week-end.

### Pourquoi cette fête de village attire-t-elle encore autant ?

La jeunesse de Vrizy arrive à fédérer autour d'elle les habitants et les amis de tous âges. Les « anciens jeunes », devenus parents, installés plus ou moins loin de leur village d'enfance reviennent visiter leurs familles et surtout faire la fête. C'est une institution qu'il ne faut absolument pas manquer. Ce n'est en effet pas tous les jours que l'on peut s'amuser, danser, chanter, rire tous ensemble. Toutes les générations attendent avec impatience les retrouvailles de ce long week-end. La preuve en est, il y a quelques mois, où Sylvie a entendu « Mamie, tu n'oublieras pas de me dire quand est la fête à Vrizy » (parole de Mathilda 8 ans).

Rendez-vous du 4 au 6 août !

Nadège LAMPSON-GUEILLIOT



## CET ÉTÉ, BOUGEZ À VOUZIERS !

Activités à décoder



∞	Δ	β	∞	∞	x	ω	υ	∞	∞	υ



<	β	x	υ	<	υ	Δ	∞	υ



Δ	£	ω	◊	β	ω	ω	υ	υ



∩	υ	△	Ω	◊	υ	•	x	↕	∞	υ

⊕	x	⊕	□	x	β	∞	æ	υ	∏	△	υ



≠	x	Δ	≠	△	x	∞	◊	△	•	£	∞	Δ	x	⊙	β	x	ω	υ



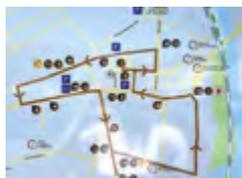
•	x	↕	≠	x	ω	υ



<	υ	□	β



↕	Σ	£	∞	υ	⊕	β	£	Δ	◊



≠	x	ω	υ	⊙	£



□	△	◊	β	∞	æ	υ	∏	△	υ



≠	x	∞	↔	•	£	Δ	Σ



x	□	□	△	↕	∞	Δ	£	∞	x	β	ω



υ	↕	≠	£	•	υ	ø	£	⊙	υ	△	Δ	⊕	£	x	ω	β	△



∩	υ	△	◊	'	υ	<	£	↕	x	β	ω	!!	£	⊙	x	□	x	£	□

Grille de décodage

	T				E	M				U	D				G					'	F			
£	∞	Δ	β	x	ω	υ	<	⊙	≠	æ	∩	△	◊	•	↕	□	ø	Ω	⊕	∏	↔	Σ	'	!!

## C'EST DEMAIN

## JUILLET 2023

## Tous les jeudis de l'été

**Animation "Partir en livre"** : la bibliothèque Marcel Ortéga vous donne rendez-vous tous les jeudis dans les parcs de la ville, à la piscine et autres lieux. Gratuit. Info sur Fb de la bibliothèque de Vouziers. Org. : Ville de Vouziers.

## Mercredi 5 juillet

**Journée bien être**, ouvert aux aidants familiaux, de 9h à 16h. Gratuit sur inscription. Renseignements au FJEPSC La Passerelle 03 24 30 99 61.

## Vendredi 7 juillet

**Pétanque** : concours semi-nocturne en doublette, dès 19 h. Licence 2023 obligatoire. Org. : La pétanque vouzinoise.

**Bal de promo des jeunes** à la salle des fêtes de Vouziers. Réservé aux jeunes étudiants de l'Argonne Ardennaise. Inscriptions auprès de J. Joly : jimmy.joly@fjepcs.fr ou FJEPSC La Passerelle, 15 rue du Champ de Foire. 03 24 30 99 61

## Samedi 8 juillet

**Pêche : concours à l'américaine en continu.** Rendez-vous au canal de Condé à 7 h. Tirage au sort à 7h45. Renseignements au 06 45 40 85 72. Org. : APPMA La Matinale de Vouziers.

## Lundi 10 juillet

**Collecte de sang**, de 15 h à 20 h, à la salle Bellevue, rue de Condé. Org. : Établissement Français du Sang (EFS).

## Mercredi 12 juillet

**Marché des producteurs locaux**, place Carnot à Vouziers, à partir de 14 h. Org. : Dynamic Argonne.



## Festivités du 13 juillet :

**Rendez-vous au plateau** près du stade de 21 h à 2h : bal animé par Music Passion. Buvette assurée par les associations Handball Club de Vouziers et de football ASVA. Petite restauration (foodtruck).

**À 21 h 30 : retraite aux flambeaux.** Rassemblement de la population, de l'harmonie municipale et des sapeurs-pompiers, distribution de lampions, départ du cortège pour le défilé dans les rues de Vouziers (quartier Blanc-Mont et Maroc) et retour au plateau scolaire.

**23 h : feu d'artifice.** Soirée continue en musique.

## Jeudi 14 juillet

**Fête nationale** : en présence des sapeurs-pompiers, de l'harmonie, des élus et de la population, cérémonies aux monuments aux morts de Blaise 9h30, de Condé 9h55, de Vrizedy 10h20, de Chestres 10h45. À Vouziers : départ du défilé à 11h10 du parking de l'ADMR, rue de l'Aisne. 11 h 30 : cérémonie au monument, place Carnot. Réception à l'issue de la manifestation. Org. : Ville de Vouziers.

## Dimanche 16 juillet

**Cérémonie d'hommage à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémite de l'État Français et d'hommage au « Justes »** de France, à 11 h, au square des Justes (près du centre des finances publiques). Org. : Ville de Vouziers.

## 19 et 20 juillet

**Opération "La fabrique du livre jeunesse"** : rencontre avec l'artiste Laura Kientzler à la bibliothèque-ludothèque de Vouziers pour les jeunes du centre aéré.



**Cet été, partez « À la recherche de l'avion de Roland Garros »**

**dans les rues de Vouziers**  
Durée de l'activité : une 1/2 journée. Dès 7 ans

5€ / kit d'explorateur (contient : un sac à dos à ficelles + un livret de 34 pages + la maquette d'avion à reconstituer + un crayon de papier + des crayons de couleur)

En vente à l'office de tourisme Destination Sud-Ardenne, 10 place Carnot - tél. 03 24 71 97 57

## AOÛT 2023

## Lundi 7 août

**Collecte de sang**, de 15 h à 20 h, à la salle Bellevue, rue de Condé. Org. : Établissement Français du Sang (EFS).



**OCTOBRE ROSE  
Appel aux associations**

Si vous voulez rejoindre le collectif "Octobre Rose" et mener une action au profit de la Ligue contre le Cancer, faites-vous connaître auprès de Romane, coordonnatrice de l'événement sur l'Argonne Ardennaise.

Votre action sera relayée auprès de la population dans le programme commun et sur tous les autres supports de communication de la Com'Com'

r.quil@argonne-ardennaise.fr

Réponse souhaitée avant le 31 juillet

**Le FJEPSC a préparé un été riche  
pour les 3-17 ans...**

- Accueil de loisirs (3-13 ans) à Vouziers du 7 au 18 août.
- Séjour enfants (7-9 ans) à l'Estissac dans l'Aube. 150 €.
- Stage artiste (10-13 ans) à Vouziers, du 13 au 21 juillet (5 euros).
- Sorties jeunes (14-17 ans) à la journée (bowling, pa-

tinoire, tir à l'arc, escape game...), payant.

■ Séjour jeunes (14-17ans) à la Rochelle du 17 au 21 juillet. 240 €.

■ Séjour jeunes (16-18 ans) dans l'Yonne. 240 €.

Pour tous ces séjours, inscription sur acm@fjepcs.fr

## Du vendredi 5 au dimanche 7 août



### Fête communale de Vrizy

Vendredi : soirée mousse à partir de 22 h avec Disco 2000.

Samedi : célébration de prières à 18h30 au pied de la Vierge sur la route de Grivy-Loisy, bal de 22 h à 3 h avec Disco 2000.

Dimanche : bal continu de 18h30 à 1h avec Disco 2000. Feu d'artifice tiré vers 23 h depuis le terrain de football. Org. : jeunesse de Vrizy.

## Mercredi 9 août



**Marché des producteurs locaux**, place Carnot à Vouziers, à partir de 14 h. Org. : Dynamic Argonne.

## Du 15 août au 15 septembre

**Rallye de Dynamic Argonne**: surveillez Facebook pour savoir quand et où les kits de jeu seront disponibles. De nombreux ca-

deaux à gagner chez tous les adhérents de Dynamic Argonne.

## Lundi 28 août

**Commémoration de la Libération de Terron-sur-Aisne et hommage aux fusillés FFI** à 10 h 30. Après la messe, hommage au monument aux morts et rendez-vous à la salle des fêtes pour le verre l'amitié.

## Jeudi 31 août

**Commémoration de la libération de Vouziers**, cérémonie au monument aux morts, place Carnot, à 18 h. Réception à la salle des fêtes à l'issue de la manifestation.

## SEPTEMBRE 2023

## du 2 au 6 septembre



### Fête communale de Vouziers (fête foraine)

Samedi 2 : inauguration de la fête foraine à 16 h.

Animations :

Dimanche 3 : tour pédestre, concert de l'harmonie municipale le dimanche à 16h dans la cour de l'ex-école Dodeman.

Lundi 4 : concours de pétanque en doublette, ouvert au non licenciés, organisé par la Pétanque Vouzinoise. Mercredi : animation avec Anita le Clown le mercredi à 15 h au parc Beluriez derrière la mairie. Org. : Ville de Vouziers.

Journée tarifs réduits pour les manèges le mercredi.

## Dimanche 3 septembre

**Tour pédestre** de la Ville de Vouziers organisé par Vouziers Oxygène.

**NOUVEAUTÉ** : départ-arrivée salle des fêtes de Vrizy et un circuit inédit. Un départ à 9h30 pour deux parcours Nature, (4,5 km et 14 km) ; départ entre 9h et 10h pour une marche de 10 km et courses pour enfants à partir de 11h30.

Contact : vouziers-oxygene.secretariat@outlook.fr

## Lundi 4 septembre

**Pétanque** : concours en doublette (concours de la fête). Jet du but à 14h. Ouvert aux licenciés et non licenciés.

Org. : La pétanque vouzinoise.

**Collecte de sang**, de 15 h à 20 h, à la salle Bellevue, rue de Condé.

Org. : Établissement Français du Sang (EFS).

## Samedi 9 septembre

**Pêche : concours de pêche en individuel**. Rendez-vous au canal de Condé à 7 h. Renseignements au 06 89 95 12 89 ou au 06 72 85 86 57. Org. : APPMA La Matinale de Vouziers.

## Sport : rencontre avec les associations sportives.

Stand sur le marché, de 9h à 12 h, rue sur le côté est la place Carnot et rue Colson. Programme détaillé disponible début septembre.

Org. : Office municipal des Sports.

## Dim. 10 septembre

**Excursion à Troyes**. Départ 7h30 derrière la mairie. Visites guidées du cœur historique de la ville, de la cité du vitrail. Atelier-musée de l'imprimerie à Charmont-sous-Barbuise. Retour à Vouziers vers 21h.

Pour les non adhérents de l'Aspv : 95 euros restaurant inclus. Réservation avant le 25 août auprès de Denise Carles au 03 24 71 86 71

Org. : Ass. Sauvegarde du Patrimoine Vouzinois.

## Mercredi 13 septembre

**Marché des producteurs locaux**, place Carnot à Vouziers, à partir de 14 h. Org. : Dynamic Argonne.

## Samedi 16 septembre

**Vente de pâtisseries maison** dans un chalet sur le marché de Vouziers de 8h à 13h au profit des résidents de l'EHPAD Roland Garros.

Org. : Le Chêne Vert.

## Dim. 17 septembre

**Journée du patrimoine. Promenade poétique et historique "Sur les pas d'Arthur Rimbaud"** de 2 heures entre Roche et la gare de Voncq. Chacun vient avec un pliant, un tabouret, une canne-siège. Départ de Roche à 14h30. Retour à pied ou en voiture. Animation gratuite sur réservation. Organisation : ASPV.

## du 18 au 22 septembre



**Bourse aux vêtements hiver enfants et puériculture de 0 à 14 ans** à la salle des fêtes de Vouziers.

Dépôt : lundi 9h - 17h30, mardi 9h - 11h30. Vente : mercredi 9h - 17h30, jeudi 9h - 11h30 et 3h30 - 16h.

Remise des invendus : vendredi 13h30 - 15h30. Les articles déposés doivent être en bon état. Dépôt maximal de 15 articles. Droit de dépôt : 2 €.

Org. : FJEP/CS La Passerelle, tél. : 03 24 30 99 61.

## Jeudi 20 septembre



Ouverture de la saison culturelle avec **Didier Gustin, imitation et humour**

A 20 h, salle Annie Girardot au cinéma Les Tourelles.

Depuis des années, monsieur Gustin, célèbre acteur français, est toujours à la recherche de nouvelles voix, il étoffe chaque jour son éventail vocal en puisant dans toute l'actualité musicale. Réservation : 03 24 30 64 77 / accueil.lestourelles@wanadoo.fr

Org. : Ass. culturelle Les Tourelles.



© Pauline Brooks



## Des brochures pour vos loisirs

L'office de tourisme a lancé sa 1<sup>ère</sup> collection de brochures pour promouvoir les atouts de la Destination Sud-Ardenne, informer et accueillir au mieux sur son territoire.

Elle se compose à ce jour d'un guide Hébergements, d'un guide Nature, Sports & Bien-être, d'un guide Patrimoine & Saveurs et d'un guide Familles.



## Hôtel de ville

Place Carnot  
Lundi au vendredi :  
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h.  
Samedi (service état  
civil) : 10 h 30 - 12 h

Standard : 03 24 30 76 30  
Courriel : [contact@ville-vouziers.fr](mailto:contact@ville-vouziers.fr)  
[www.ville-vouziers.fr](http://www.ville-vouziers.fr)

## Pôle scolaire Dora Lévi

### Service périscolaire (garderie et restaurant scolaire)

14 rue Verte. 03 24 31 03 00.  
[periscolaire@ville-vouziers.com](mailto:periscolaire@ville-vouziers.com)  
P@rtail parents : <https://parents.logiciel-enfance.fr/vouziers>

## Espace culturel Les Tourelles

6, rue Henrionnet  
**Accueil** (03 24 71 64 77)

### Bibliothèque-ludothèque

**Marcel Ortéga** (03 24 71 64 93)  
Prêt de livres et jeux, service de livres à emporter et de livraisons à domicile, réservation sur <https://bmvouziers.opac-x.com/>. Animations ponctuelles (nuit de la lecture, apéro jeux...). Le temps des histoires : mercredi de 10 h à 10 h 30.

Jours d'ouverture au public :  
mardi 14 h - 17 h, mercredi 9 h - 12 h /  
13 h 30 à 18 h, jeudi, vendredi et samedi 9 h - 12 h / 14 h à 17 h.

Fb : @BibliothequedeVouziers.  
[www.ville-vouziers.fr](http://www.ville-vouziers.fr)

### Association culturelle Les Tourelles

Spectacles vivants - expositions - cinéma

6 rue Henrionnet. 03 24 71 64 77  
[accueil.lestourelles@wanadoo.fr](mailto:accueil.lestourelles@wanadoo.fr)  
[www.lestourelles-vouziers.com](http://www.lestourelles-vouziers.com)

### Cinéma Les Tourelles

33, rue Gambetta. 03 24 71 94 71  
[cinema@lestourellesvouziers.fr](mailto:cinema@lestourellesvouziers.fr)  
Fb : @ Les Tourelles Vouziers

## Destination Sud Ardennes Office de Tourisme

10, place Carnot. 03 24 71 97 57  
[destinatoin@sudardennes.fr](mailto:destinatoin@sudardennes.fr)  
[www.argonne-en-ardenne.fr](http://www.argonne-en-ardenne.fr)

## Centre aquatique Argona

Rue Charles Devendeville  
03 24 31 03 65.  
[contact@piscine-argona.fr](mailto:contact@piscine-argona.fr)  
[www.piscine-argona.fr](http://www.piscine-argona.fr)

## Centre communal d'action sociale (CCAS)

7 place Carnot. 03 24 30 76 40

Lundi au vendredi :  
9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h

### Permanences,

#### uniquement sur rendez-vous :

■ **Conciliateur de justice** :  
3<sup>e</sup> mardi du mois. 06 07 66 68 39.  
[andre.sarazin@conciliateurdejustice.fr](mailto:andre.sarazin@conciliateurdejustice.fr)

■ **France Victimes 08 (aide aux victimes d'infractions pénales) / FORHOM** : 4<sup>e</sup> jeudi du mois, 14 h - 16 h 30. 03 24 35 37 36.

■ **Député (Jean-Luc Warsmann)** :  
vendredi 14 h - 17 h. 03 24 27 13 37.

## FJEPES La Passerelle

**Entrée** par le parking du Champ de Foire, rue de Condé (en face du fleuriste).

03 24 30 99 61

Lundi au vendredi.

9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30.

[accueil@fjepcs.fr](mailto:accueil@fjepcs.fr)

Fb : FJEPES La Passerelle

[www.fjepvouziers.fr](http://www.fjepvouziers.fr)

### Permanences,

#### uniquement sur rendez-vous :

■ **Ass. couple et famille** (conseillère conjugale et familiale, accompagnement de personne seule ou en couple sur tous les aspects de la vie) :  
2 fois / mois.

03 24 40 02 82 ou 06 77 32 40 00.

### ■ Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Accueil et écoute des femmes victimes de violence, lieu protégé et anonyme. Un jeudi sur deux, 9 h - 12 h sur RV au 03 24 37 39 98.

■ **Maisons des ados** : lieu d'accueil et de prévention pour les 12-25 ans et/ou leurs parents pour les difficultés liées à l'adolescence (anxiété, harcèlement, addictions...).

Accueil de 10 h à 13 h 03 24 56 40 28.

### ■ Réception paniers de légumes des Jardins de Rethel

(Espace Environnement), tous les jeudis matin.  
Commande au 06 82 94 54 43.

■ **UDAF** (psychologue) : 1 mardi sur 2, 9 h - 17 h, sur RV au 06 33 78 51 20.

■ **Lieu d'accueil enfants-parents** (LAEP) tous les lundis, de 13 h 30 à 16 h 30, pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent. Temps de pause et de jeux avec votre enfant.

## Centre polyvalent rural (CPR)

2, rue Agriculture

### Permanences,

#### uniquement sur rendez-vous :

■ **Mission locale Sud-Ardenne** :  
03 24 71 95 91. Tous les jours 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30 sauf le vendredi, fermeture à 16 h 30.

■ **Travail partagé** : 03 24 30 65 58  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8 h - 12 h et sur rendez-vous les après-midi de 14 h - 16 h.  
Fermé le mercredi.  
Inscriptions le mercredi de 9 h à 12 h.

## Gestion des déchets

### Déchèterie Pôle d'activités d'Argonne

Rue Albert Caquot

Conditions d'accès :

se renseigner au 03 24 30 23 94.

Heures d'ouverture :

• du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars (hiver) :

Lundi au samedi,  
9 h - 11 h 50 / 14 h - 16 h 50.

• du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre (été) :

Lundi au vendredi

9 h - 11 h 50 / 14 h - 17 h 50.

Samedi 9 h - 11 h 50 / 14 h - 16 h 50.

### Ordures ménagères

Ramassage au porte-à-porte à Vouziers soit le mardi ou le vendredi, à Terron et à Vrizy le jeudi. Renseignements au 03 24 30 23 94.

## France Services



Sous-préfecture,  
21 rue Gambetta  
03 24 30 47 67

Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h. Sans rendez-vous.

Les agents de France Services renseignent et accompagnent les usagers dans leurs démarches auprès de plusieurs administrations ou organismes publics (DGFIP, ANTS, ADIL, CPAM, CARSAT, CAF, MSA, CDAD, Pôle emploi...).

### Permanences :

■ **CPAM**, lundi 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h

■ **MGEN** (Mutuelle générale de l'Éducation nationale) : 1<sup>er</sup> mardi du mois 9 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30.

■ **UDAF (point conseil budget)** :  
1<sup>er</sup> mardi du mois, de 9 h 30 à 11 h 30.

### Sur rendez-vous :

■ **ADIL**, jeudi 15 h / 17 h les 7 sept. et 7 décembre, sur RDV au 03 24 58 28 92

■ **Architecte des Bâtiments de France**, 1 journée / mois, sur RDV au 03 24 30 76 30.

■ **Avocat**, 1<sup>er</sup> jeudi, de 17 h à 19 h, sur RDV sur [justice-ardennes.fr](http://justice-ardennes.fr)

# 14/07

## Fête Nationale

# 2023

V O U Z I E R S

## 13 JUILLET

**Manifestations au plateau scolaire près du stade municipal**

**21 h - 2h : bal avec MUSIC PASSION**

buvette assurée par le Handball Club de Vouziers et le club de football ASVA - petite restauration (food truck)

**21 h 30 : retraite aux flambeaux**

avec l'harmonie municipale et les pompiers

départ du cortège pour le défilé dans les rues de Vouziers (rues de l'Agriculture, du Chemin Salé, Chérigié, Jean Jaurès, All. Ham. Blanc Mont, des Marizys, des Moulinais, Champagne, Nouvelle, d'Argonne, retour au plateau scolaire du stade)

**23 h : feu d'artifice**

## 14 JUILLET

**Cérémonies aux monuments aux morts**

**9 h 30 : Blaise**

**9 h 55 : Condé**

**10 h 20 : Vrizy**

**10 h 45 : Chestres**

**11 h 30 : Vouziers - Place Carnot**

- défilé à 11h10 : rassemblement devant le parking de l'ADMR - 19 rue de l'Aisne
- cérémonie au monument aux morts à 11h30
- réception à l'issue de la cérémonie